

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 24 septembre 2026.

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le dix-huit septembre deux mille vingt-six s'est réuni en séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Laurent ACHITE-HENNI, Maire.

M. Jean Marc LECLERC, Mme Sophie DEMANGE, Mme Chloé GRIARD, M. Éric VINCENT, Mme Isabel RIBEIRO PAIS, M. Jean-Louis BOVIER, Adjoint au Maire.

M. Gérard VILLETTE, Mme Martine CAUSSIN, M. Jean-Marc SEGURA, Mme Christiane COUREL, Mme Marie-Claire LAUNAY, M. Fares CHABINI, M. Jean-François MAILLARD, Mme Carole MONTASSIER, M. Christophe POITOU, Mme Clémence CHAUVET, Mme Matilde FAUSTINO-CARVALHO, Mme Danièle DUBREIL, Mme Virginie TINLAND, M. Jean-Yves CAILLAUD, M. Jean-Michel COURVALET, Mme Jennifer BALLAND, Mme Tatiana PRIEZ, M. Mickael MARC, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Christophe CARRERA	à	Mme Chloé GRIARD
Mme Isabelle LIBERT	à	M. Eric VINCENT
M. Laurent CHARTIER	à	M. Laurent ACHITE-HENNI
M. Florian MARGUERIE	à	M. Jean-Marc SEGURA
M. Christian SORIN	à	M. Jean Marc LECLERC
Mme Sandrine CHEVALLIER	à	M. Louis BOVIER
Mme Marie MUNCHOW	à	Mme Sophie DEMANGE
Mme Valérie NEVEU	à	Mme Carole MONTASSIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Isabel RIBEIRO PAIS

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

227.09.2026 VIE DES QUARTIERS

RENOUVELLEMENT PROJET SOCIAL 2027 - CENTRE SOCIOCULTUREL « LE DÉCLIC » - QUARTIER DU MOULINARD.

Résumé :

Le centre socioculturel « Le Déclif », situé dans le quartier du Moulinard à Osny, constitue un acteur essentiel de la cohésion sociale et de l'inclusion sur le territoire communal. Depuis son agrément en 2016, il a su s'imposer comme un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, répondant aux besoins des habitants en matière d'accueil, d'activités et de services. Son ancrage territorial, renforcé par une démarche participative associant habitants, partenaires et professionnels, en fait un pilier du développement social local.

Le projet social 2023-2026, évalué de manière approfondie, a permis d'atteindre 77 % des objectifs fixés, témoignant de la pertinence des actions menées.

Cette réussite montre que la présence d'une telle structure au sein du quartier est essentielle.

Le nouveau projet social pour la période 2027-2030 (durée d'agrément attribuée par la CAF pouvant aller de 1 à quatre ans) s'inscrit dans une double logique :

Pérenniser et renforcer les dynamiques existantes en consolidant le rôle du centre comme lieu ressource pour les habitants, notamment les familles, les jeunes et les publics fragilisés.

Adapter les moyens aux enjeux territoriaux en répondant aux besoins identifiés lors du diagnostic participatif, tels que l'accès aux droits, l'insertion professionnelle, la lutte contre l'isolement et le renforcement des liens sociaux.

Le conseil municipal doit aujourd'hui statuer sur le renouvellement du projet social pour la période 2027-2030.

Enjeux et objectifs :

Pour obtenir à nouveau le renouvellement de cet agrément auprès de la CAF qui demande un délai d'examen de 3 mois, il convient de réaliser et valider le nouveau projet social 2027 pour le communiquer à la CAF en octobre 2026 afin d'être mis en œuvre dès janvier 2027.

Présentation du projet :

Ce projet s'articule autour de trois axes stratégiques :

L'inclusion sociale, pour faciliter l'accès aux droits et accompagner les parcours d'insertion.

Les liens sociaux et les solidarités, pour favoriser le vivre-ensemble et la citoyenneté active.

L'accompagnement et le soutien aux familles, pour renforcer la parentalité et les dynamiques intergénérationnelles.

Le présent projet social a été élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les habitants, les partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les professionnels du centre. Il s'appuie sur un diagnostic territorial actualisé, intégrant les évolutions démographiques, sociales et urbaines du quartier du Moulinard, ainsi que les retours des usagers et des acteurs locaux.

Enfin, ce projet s'inscrit en cohérence avec les orientations de la politique de la ville et du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, visant à réduire les inégalités.

Impact financier :

Cet agrément permet l'obtention de subventions de la CAF sur l'axe pilotage animations globale (AG) et l'axe animations collectives familles (ACF), de 80% des salaires annuels de la directrice, de la responsable de l'accueil et de l'agent d'accueil, ainsi que 60% du salaire annuel de la référente familles (selon quote-part et plafond annuel communiqué par la CNAF, pouvant aller jusqu'à maximum 84 257,70€ par an, pour l'animation globale, et jusqu'à 28 189,43€ pour l'animation collective famille).

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants,

VU la circulaire CNAF n° 2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, et la circulaire CNAF n° 2016-005 du 16 mars 2016 précisant les critères d'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale,

VU la délibération n° 270.12.2022 du 15 décembre 2022 relative au renouvellement du projet social 2023-2026 du centre socioculturel « Le Déclic »,

VU le diagnostic territorial et l'évaluation du projet social 2023-2026, réalisés en 2025-2026 avec la participation des habitants, des partenaires et des professionnels du centre,

VU les orientations du contrat de ville de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, notamment en matière de cohésion sociale, d'accès aux droits et de développement économique,

VU le projet social 2027 présenté en vue d'une demande de renouvellement d'agrément par la CAF,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 14 septembre 2026,

CONSIDÉRANT que le centre socioculturel « Le Déclic » joue un rôle central dans l'animation de la vie sociale du quartier du Moulinard, en favorisant l'inclusion, la participation des habitants et le renforcement des liens sociaux,

CONSIDÉRANT que le projet social 2023-2026 a permis d'atteindre une grande partie des objectifs fixés, mais que des besoins persistent en raison de l'augmentation de la fréquentation et de la précarité de certains habitants du quartier,

CONSIDÉRANT que la ville poursuit sa démarche de développement social local permettant une synergie entre les différents acteurs sur le territoire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DÉCIDE : À L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés, 7 abstentions du groupe de l'opposition "Osny intensément"

Article 1 :

D'approuver le renouvellement du projet social 2027 du Centre Socioculturel « Le Déclic », du quartier du Moulinard joint en annexe.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, et toutes ses annexes, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise.

Article 3 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 24 septembre 2026
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire,

Laurent ACHITE-HENNI

Projet social — 2027 —



Centre socio-culturel **Le Décllic**
Mairie d'Osny



Osny 2026

Introduction	P3
Fiche d'identification du Centre socio-culturel le Déclic	P3
1- Cadre de référence	P4
A- Valeurs partagées	P4
B- Les missions générales	P4
C- Spécificités des Centre Sociaux	P4
D- Projet éducatif de la commune d'Osny	P5
E- Le rôle du Centre Socio-culturel le Déclic	P6
2- Présentation de la démarche de renouvellement	P7
Phase 1 : Diagnostic	P7
Phase 2 : Evaluation et perspectives du projet 2023-2026	P8
3- Présentation du Centre Socio-culturel le Déclic	P11
A- Présentation de la commune d'Osny	P11
B- Le rayonnement du centre social	P11
C- Histoire du Centre Social	P12
D- Les locaux du Centre Socio-culturel le Déclic	P13
E- L'équipe du Centre	P13
F- Les formations des agents	P15
G- Fonctionnement et organisation du Centre	P15
H- Les partenaires du Centre	P19
I- Le budget du Centre Social	P19
4- Diagnostic de territoire	P21
A- Les données socio-démographiques	P21
B- Les questionnaires	P22
C- Le rayonnement réel du centre social	P29
D- Synthèse du diagnostic	P30
E- Analyse du diagnostic et du SWOT : orientations	P31
5- Evaluation du projet social 2023-2026	P32
A- Les chiffres du Déclic sur 3 ans	P32
B- Evaluation interne de l'équipe du Centre Social	P35
C- Evaluation des objectifs 2023-2026	P36
D- Perspectives envisagées et implication des acteurs	P41
E- Priorisation des actions	P41
F- Synthèse de l'évaluation du projet 2023-2026	P42
6- Le projet social 2027	P43
A- Les enjeux	P43
B- Les objectifs du projet social 2027	P44
Axe1- L'inclusion sociale	P44
Axe 2- Liens sociaux et les solidarités	P45
Axe3 – Accompagner et soutenir les familles	P46
C- Les modalités d'évaluation	P47
D- Les conditions de réussite	P52
Conclusion	P53

INTRODUCTION

Le centre social évolue dans un quartier où le nombre d'habitants, leurs besoins et la fréquentation augmentent constamment. L'année 2025 a mis en évidence certaines limites, tant sur le plan des moyens humains que matériels et techniques, ce qui a parfois fragilisé l'équipe et compliqué la mise en œuvre des actions.

Malgré ces contraintes, l'implication des professionnels, des partenaires et des habitants a permis d'atteindre la majorité des objectifs du projet social précédent, témoignant de la solidité des dynamiques locales et de l'ancrage du centre social dans le territoire.

Le renouvellement du projet social en 2026 constitue une opportunité pour réfléchir collectivement à l'avenir : adapter les moyens aux besoins, renforcer les coopérations et définir des orientations durables, afin de continuer à proposer des actions pertinentes, accessibles et en lien avec les attentes et besoins du territoire.

FICHE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE



Carte d'identité du centre Social le Déclic



Gestionnaire : Mairie d'Osny Château de Grouchy 14 rue William Thornley 95520 Osny	Adresse du Centre Social : Centre Socio-Culturel Le Déclic 5 allée des Marais 95520 Osny 01.34.41.21.00
Son représentant : M. Laurent ACHITE-HENNI, Maire	Direction : Directeur du service jeunesse, sports, vie des quartiers : M. DEGRAIN Jeoffray Directrice du Centre social « Le Déclic » : Mme BASE Valérie
Elue de référence : Marie-Claire LAUNAY Déléguee à la vie des quartiers	
Propriétaires des Locaux : Ville d'Osny	Zone d'influence du centre social : Quartier du Moulinard (Quartier en politique de la ville), et alentours environ 5600 habitants.

1- CADRE DE REFERENCE

Circulaire CNAF juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale

A- LES VALEURS PARTAGEES

Les **principes de la République Française** s'appliquent naturellement aux Centres Sociaux, lieux d'animation de vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il est important de les rappeler pour que tous les acteurs (professionnels, usagers, bénévoles, partenaires) puissent se les approprier :

- ✚ Liberté
- ✚ Egalité
- ✚ Fraternité

Auxquelles se rajoutent celles de la CNAF :

- ✚ Le respect de la dignité humaine ;
- ✚ La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- ✚ La solidarité ;
- ✚ La participation et le partenariat.

B- LES MISSIONS GENERALES

Les **missions générales** d'une structure d'animation de vie sociale comme les centres sociaux sont :

- ▶ ***Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;*** Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là-même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- ▶ ***Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets ;*** Il prend en compte l'expression des demandes et les initiatives des usagers et des habitants et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

C- SPECIFICITES DES CENTRES SOCIAUX

Les Centres Sociaux sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles ; **L'objectif global des Centres Sociaux** est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans un projet collectif, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou un territoire.

En plus des missions générales, **5 missions complémentaires** sont définies pour les **Centres Sociaux** :

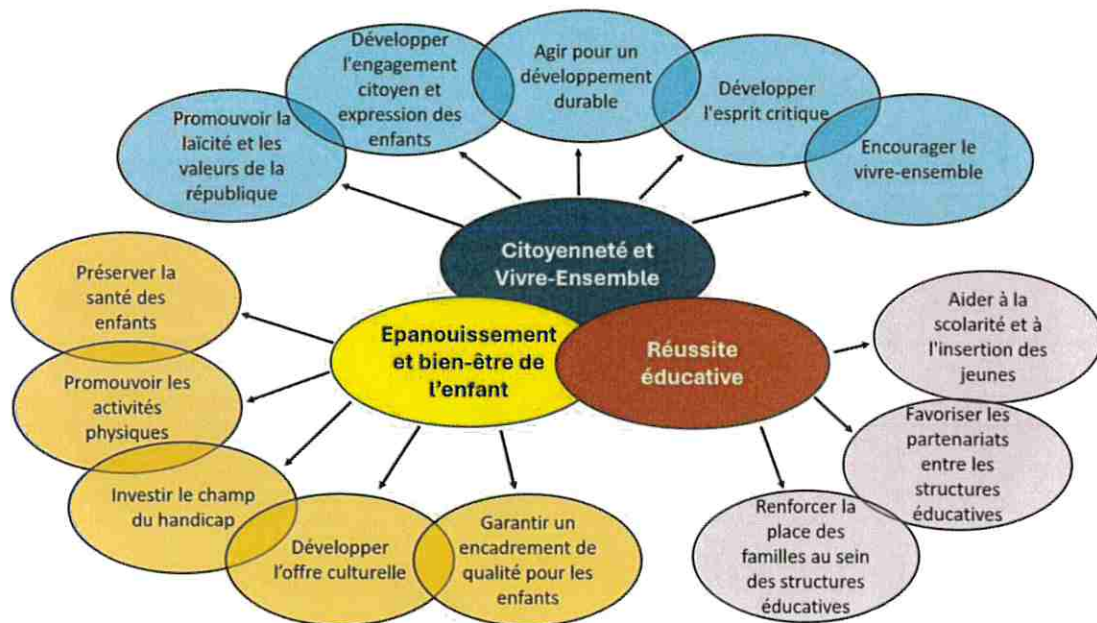
- ▶ ***Organiser une fonction d'accueil et d'écoute*** des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- ▶ ***Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés*** et, le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté ;
- ▶ ***Développer des actions d'intervention sociale adaptées*** aux besoins de la population et du territoire ;
- ▶ ***Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités*** par les usagers et les bénévoles ;

Réception par le **Président du Centre Social d'Osny** **Organisation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.**

Mise en place du **Projet Familles** :

- ▶ Répondre aux **problématiques familiales** du territoire et soutenir tout particulièrement les **parents dans leur rôle éducatif** ;
- ▶ Développer des **actions collectives** contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la **cohésion intrafamiliale**, aux relations et à la **solidarité inter-familles** ;
- ▶ Coordonner des actions et services de **soutien à la parentalité** développés au sein du Centre Social ;
- ▶ Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

D- LE PEDT (Projet Educatif De Territoire) DE LA VILLE D'OSNY



Les 3 axes de travail du PEDT et leurs 13 objectifs :

Citoyenneté et vivre-ensemble

- Promouvoir la laïcité et les valeurs de la République.
- Développer l'engagement citoyen et l'expression des enfants.
- Agir pour un développement durable.
- Développer l'esprit critique.
- Encourager le vivre-ensemble.

Épanouissement et bien-être de l'enfant

- Préserver la santé des enfants.
- Promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes.
- Investir le champ du handicap pour mieux accueillir les enfants.
- Développer l'offre culturelle.
- Garantir un encadrement de qualité pour les enfants.

Réussite éducative

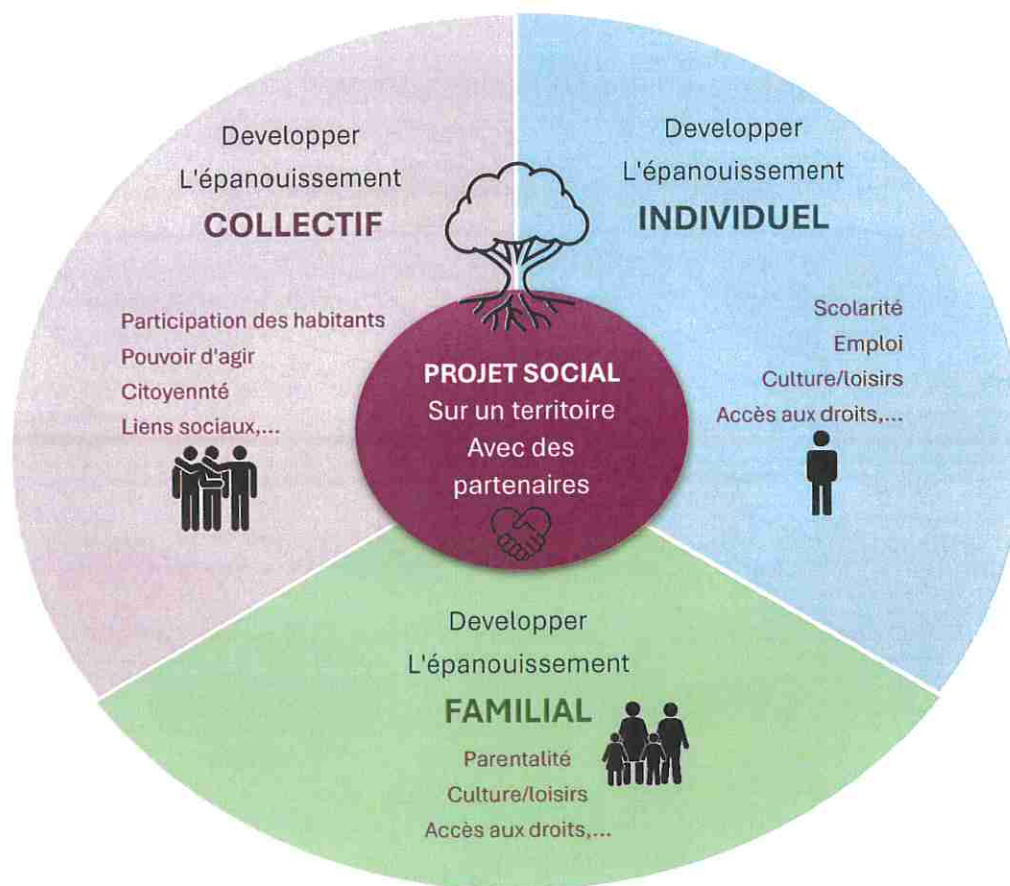
- Aider à la scolarité et à l'insertion des jeunes.
- Favoriser les partenariats entre les structures éducatives.
- Renforcer la place des familles au sein des structures éducatives.

F- RÔLE DU CENTRE SOCIO-CULTURELLE LE DECLIC

Dans le Centre Social, il y a 3 types d'actions, qui sont faites :



- ✦ **Pour** les habitants
- ✦ **Par** les habitants/les partenaires
- ✦ **Avec** les habitants/ les partenaires



2- PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT

A- PHASE 1 : DIAGNOSTIC

1- Récoltes des données « froides » :

Analyse des données socio-démographiques, de la ville d'Osny et du quartier, à l'aide des données récoltées sur l'Insee et sur le SIG (Système d'Information géographique de la politique de la ville).

2- Diagnostic affiné parole des habitants/partenaires/professionnels :

A- Questionnaires à destination des habitants (usagers et non-usagers) – 6 octobre au 28 novembre 2025

L'objectif du questionnaire : **Aller à la rencontre des habitants pour recueillir leurs avis** sur :

- ↳ La vie sur **le quartier** (ses points forts et ses manques),
- ↳ Evaluer **pourquoi ils viennent** au centre social et quels **services ils utilisent**,
- ↳ Connaître les **besoins** des habitants,
- ↳ Savoir pourquoi certains **ne fréquentent pas** le Centre Social.

Le questionnaire a été réalisé sur Google-Forms pour un traitement rapide des réponses. Cependant nous avons utilisé le support papier pour le proposer. Nous avons accompagné au maximum les habitants dans la complétude du questionnaire pour reformuler les questions et permettre un complément détaillé sur les questions ouvertes.

Le questionnaire à destination des habitants a été proposé sur plusieurs sites (Centre Social et sur le quartier). Ces différents sites nous ont permis de proposer le questionnaire aux usagers et également aux non-usagers du Centre Social. Un panel a été fait pour rendre ce questionnaire réalisable mais représentatif :

- Usagers à l'accueil du centre social : 40 questionnaires
- Adhérents du secteur familles : 30 questionnaires (dont 10 ont été portés par des usagers eux-mêmes auprès d'autres adhérents)
- Adhérents du secteur jeunesse : 20 questionnaires
- Adhérents du secteur enfance : 20 questionnaires
- Non usagers sur le quartier : 15 questionnaires

Sur 125 questionnaires prévus, nous avons pu récolter au total la **parole de 125 habitants** de 6 à 85 ans.

B- Questionnaire à destination des partenaires

L'objectif du questionnaire : **Recueillir la parole des partenaires du Centre Social** pour :

- ↳ **Evaluer le partenariat**
- ↳ **Trouver des pistes d'améliorations et des perspectives d'actions**

Le questionnaire à destination des partenaires a été proposé par mail.

Le questionnaire réalisé sur Google-Forms nous permet de proposer un questionnaire facile à compléter pour les partenaires et les données sont automatiquement traitées. Pour certains, un accompagnement téléphonique complémentaire a permis des échanges et de développer les réponses.

Sur 31 personnes sollicitées pour 23 structures partenaires différentes nous avons eu **25 retours du questionnaire pour 20 structures différentes**.



L'objectif de cet outil : **Evaluer le rayonnement réel du centre social :**

↳ **savoir où vivent nos usagers**

Chaque usager (hors accueils des secteurs d'animations) devait apposer une gommette sur son lieu de résidence.

Ce sont **210 usagers** différents qui se sont positionnés.

B-PHASE 2 : EVALUATION ET PERSPECTIVES

1- Analyse des données de la fréquentation et services utilisés à l'accueil

Analyse annuelle de la fréquentation des usagers et des services utilisés de 2023 à 2025, par l'intermédiaire d'une grille de recensement complétée journalièrement à l'accueil.

2- Analyse des adhésions sur les secteurs enfance, jeunesse et adultes/familles

Analyse des adhésions annuelles de 2023 à 2025, globales et par secteur.

3- Evaluation du fonctionnement interne de la structure avec l'équipe du centre – vendredi 13 mars 2026

Méthode utilisée : les 3 sphères

Objectifs de la méthode : **Evaluer et faire des préconisations** sur le **fonctionnement interne de la structure** dans 3 domaines (3 sphères) :

- 1- **Les jeux individuels** : Les **relations**, les **attitudes** : Les relations avec la hiérarchie, les élu(e)s. Nos relations en interne, en externe. Les comportements des différents acteurs au sein du centre et à l'extérieur du centre qui ont des répercussions sur notre fonctionnement, sur l'équipe.
- 2- **L'organisation** : L'**organisation**, le **fonctionnement de notre centre** : Procédures administratives, processus de décision, les mécanismes de pilotage, la communication. Le management, niveau d'implication et de responsabilité de chacun.
- 3- **La culture** : « **Culture d'entreprise** », nos **valeurs**, **notre équipe** : Les rites, symboles, valeurs partagés. Ce qui influence l'esprit d'équipe. Ce qui fait qu'on est une équipe ou ce qui manque.

Cette rencontre a réuni **6 personnes de l'équipe** (2 étaient en arrêt maladie).

Ce travail permet de mettre à plat notre organisation et de prendre du recul sur nos pratiques. Il vient compléter ou amender la première évaluation réalisée en janvier 2024, elle se découpe en 3 étapes pour chaque sphère :

- **Réaliser des affirmations positives ou négatives** (pas des ressentis mais des choses constatables, quantifiables, réelles)
- Pour chaque affirmation **expliquer les conséquences** sur l'équipe/le fonctionnement.
- **Réaliser des préconisations réalisables** « sur quoi pouvons-nous agir et comment ? »

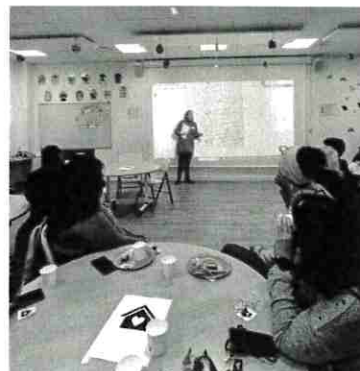
4- Les réunions participatives

A- Réunion participative - vendredi 12 décembre 2025 (COPIL n°2)

Cette rencontre a réuni **22 personnes** soit 9 habitants, 8 professionnels (dont 1 Elue) et 5 partenaires (dont CAF, EVS, Sauvegarde95).

Objectifs de la 30092026 : présenter les éléments du diagnostic, évaluer les actions du centre social, commencer les préconisations pour le futur projet social.

- 1- **jeu d'introduction, mise en mouvement du groupe :** jeu du « bonjour et « tous ceux qui ... » : 1- Chacun se balade dans la salle et au top ils disent bonjour à leur voisin et ils se présentent. 2- chaque personne se positionne dans la salle en fonction d'un phrase donnée (ex : tous ceux qui ont un animal à droite et tous ceux qui n'en ont pas à gauche).
- 2- **Présentation du diagnostic :** A l'aide de panneaux visuels le retour du diagnostic est présenté aux participants.
- 3- **Evaluation :** Word café – Par groupe les participants font des rotations sur chaque table sur lesquelles sont apposés les objectifs du projet social avec des actions réalisées, qu'il peuvent compléter. Ils doivent dire si pour eux l'objectif est atteint, partiellement ou non, en expliquant pourquoi. Si le groupe a fini avant le temps imparti ils peuvent commencer à rédiger des perspectives d'actions.
- 4- **Bilan de la réunion :** par table chacun note sur une feuille ce qui a été le plus intéressant durant cette réunion.
- 5- **Clôture de la réunion :** Remerciement et invitation pour la prochaine réunion qui se déroulera le 17 avril 2026.



B- Réunion participative n°2 – vendredi 17 avril 2026

Cette rencontre a réuni **39 personnes** soit 20 habitants, 13 professionnels (dont 4 Elus), et 6 partenaires (dont CAF, CCAS, EVS, Sauvegarde95).

Objectifs de la rencontre : **Présenter le travail de la réunion n°1, compléter et poursuivre le travail sur les préconisations en axant sur des actions concrètes et sur l'implication des acteurs (habitants, partenaires).**

- 1- **jeu d'introduction, brise-glace :** Questions brasero - Pour mettre en mouvement le groupe un petit temps brise-glace est proposé. Piocher une question et aller à la rencontrer des autres participants pour échanger dessus. Puis, pour introduire le temps de travail sur les actions du centre social la question « que préférez-vous au centre social ? » est posée et de manière volontaire les participants peuvent s'exprimer.
- 2- **Restitution de la réunion (R1) du 12 décembre :** A l'aide d'un power-point simplifié et visuel l'évaluation des objectifs est présentée aux participants.
- 3- **Perspectives/Préconisations :** type Word café avec la méthodes des 3 C (Créer, Cesser, Continuer) - les participants sont divisés en 4 groupes et chaque groupe passe sur chaque thème (4 thèmes) pour proposer à l'aide de post-it des actions : qu'on garde, qu'on crée(les besoins), qu'on arrête.
 - **Les familles :** Accompagner les familles (parents, enfants, jeunes) dans leur vie quotidienne, leurs difficultés et leurs besoins, tout en favorisant leur implication et leur participation active dans le centre social.

Trouver sa place dans la « société » : Aider les personnes à accéder aux services et à leurs droits (favoriser l'insertion sociale et professionnelle), les accompagner pour mieux vivre et participer dans la société.

- **Découvrir/ redécouvrir :** Faciliter l'accès à la culture, aux arts, aux sports, aux loisirs, aux vacances.
 - **Ensemble- les relations entre les acteurs :** Faciliter les liens sociaux, les solidarités, l'entraide, permettre de créer un « collectif » (habitants, jeunes, moins jeunes, associations, partenaires), plus uni, actif et solidaire.
- 4- **Comment je m'implique : Fleur de l'implication** – à l'aide de gommettes sur lesquelles les participants notent leur prénom, ils se positionnent en apposant leurs gommettes sur le mode d'implication souhaité par thème (Réfléchir avec vous, proposer quelque chose, donner du temps, animer/coanimer, participer, être informé).
- 5- **Bilan de la réunion :** Sur un post-it chaque participant note ce qu'il a le plus apprécié et ce qu'il aimerait améliorer.
- 6- **Clôture de la réunion :** remerciements et invitation au stand de la Fête de quartier pour la priorisation des actions le 30 mai.



C- Réunion participative n°3 – samedi 30 mai 2026 durant la fête de quartier

Lors de la fête de quartier **75 personnes** (de tous les âges) sont venus sur le stand du projet social.

Objectifs de la rencontre : **Prioriser les nouvelles actions et pouvoir en proposer d'autres**

- 1- **Gommettes :** chaque participant doit mettre 3 gommettes maximum sur les panneaux présentant les nouvelles actions définies lors de la réunion du 17 avril, pour les actions les plus urgentes/importantes à leurs yeux.
- 2- **Boîte à idées :** Une boîte permet aux participants de proposer d'autres idées en les notant sur un papier et en les glissant dans la boîte.



3- PRÉSENTATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL LE DECLIC

A- LA COMMUNE D'OSNY

Située à 35 km de Paris, au nord-ouest du Val d'Oise et aux portes du Parc naturel régional du Vexin, la commune d'Osny compte 17 471 habitants (Insee 2022). Le territoire communal s'étend de part et d'autre de la vallée de la rivière « la Viosne », affluent de l'Oise. La commune a connu une importante poussée démographique à partir des années 1970 consécutive à son incorporation dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

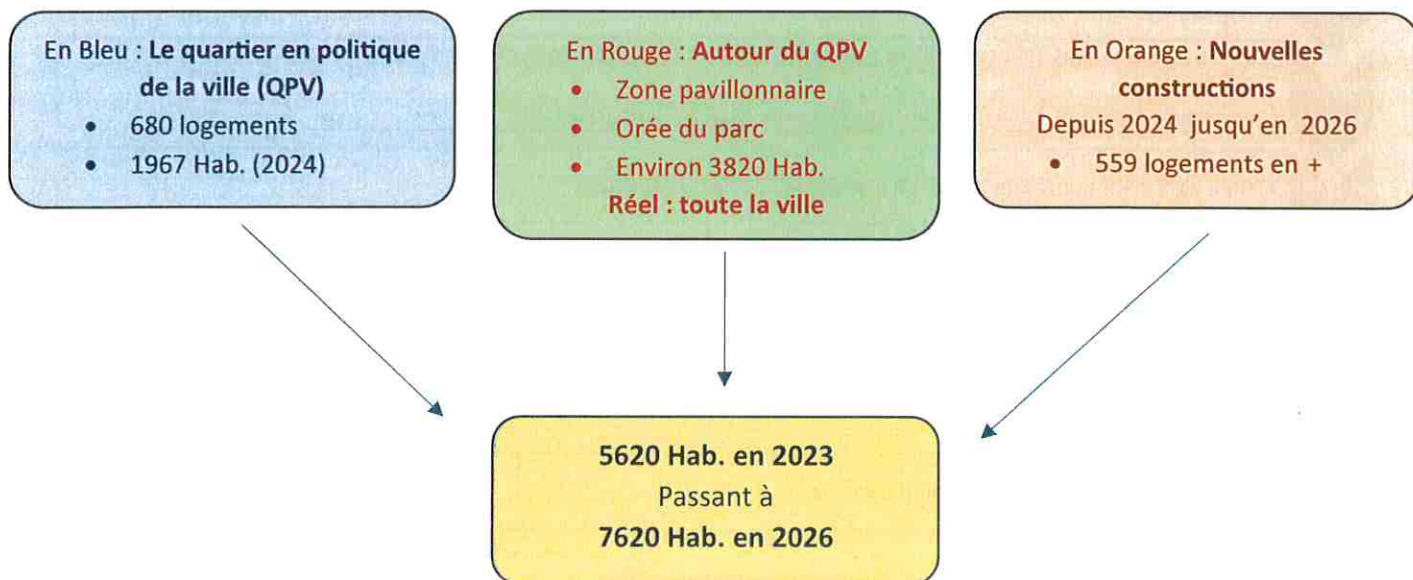
La superficie totale de la ville est de 1 252 hectares dont 50% du territoire représente des zones non urbanisables comprenant des zones naturelles (50 Ha de parcs, 60 Ha de bois) et zones agricoles (375 Ha).

La ville peut être accessible par la voie rapide de l'A15 (sorties 10 ou 11), par les trains de banlieue (depuis Saint Lazare), le RER A ou C (depuis Cergy ou Pontoise) et par bus.

La commune fait partie de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP).

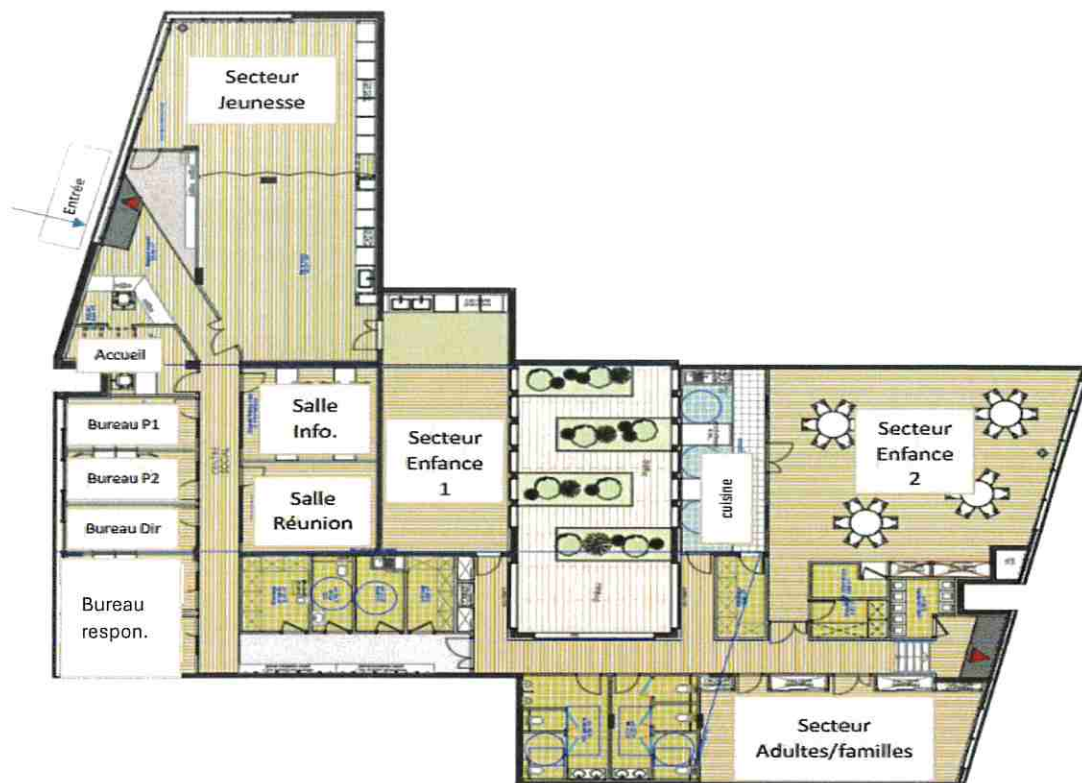


B- LE TERRITOIRE DE RAYONNEMENT DU CENTRE SOCIAL



D- LOCAUX DU CENTRE SOCIAL

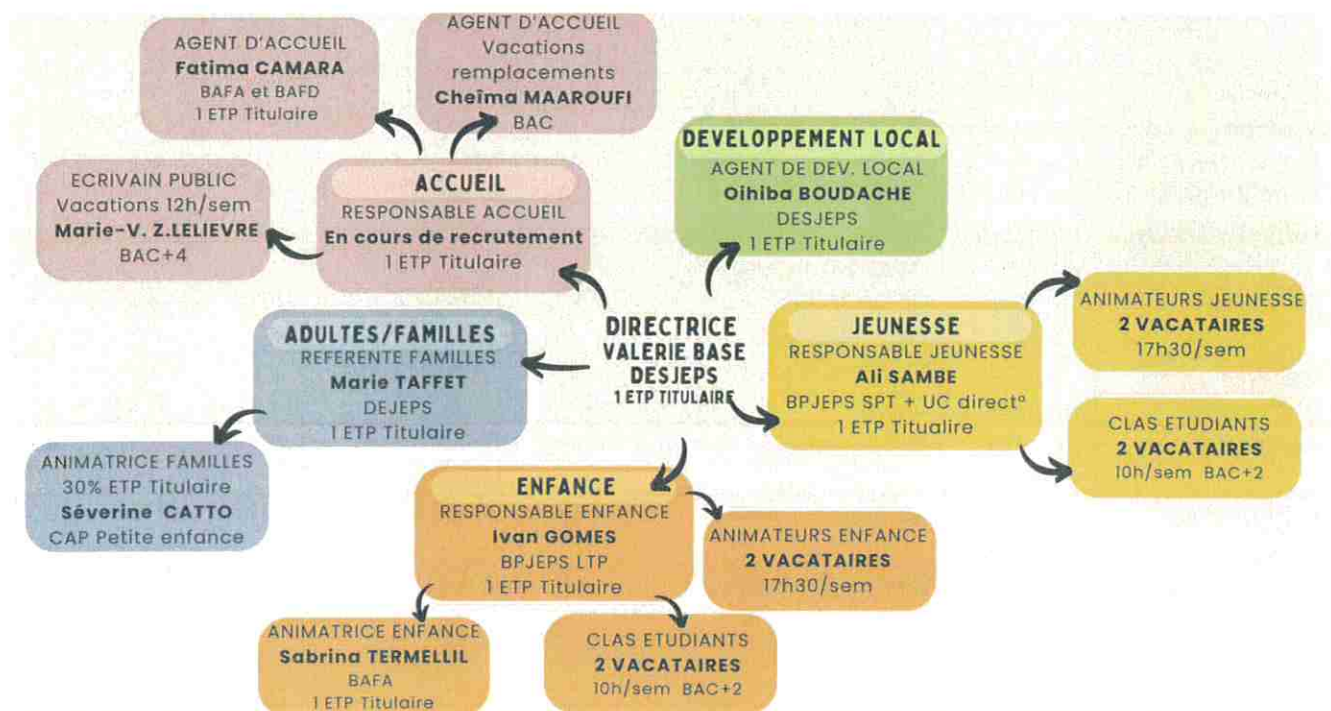
Les locaux du Centre Social regroupent depuis septembre 2024, tous les secteurs dans 650m² :



E- EQUIPE DU CENTRE SOCIAL

L'équipe du Centre Socio-Culturel, Le Déclic est placée sous la hiérarchie de M. DEGRAIN Jeoffray, Directeur du service sports, jeunesse et vie des quartiers.

L'équipe du Centre Social se compose de 19 personnes avec 9 permanents et 10 vacataires.



Pour le projet social 2027, la Ville d'Osny fait évoluer l'organisation du Centre socio-culturel Le Déclic afin de répondre aux orientations de la nouvelle circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale. **Le poste de direction est recentré sur un équivalent temps plein (1 ETP)** entièrement dédié au pilotage du projet social, au management des équipes, au développement des partenariats et à l'animation de la vie sociale. Les missions de Politique de la Ville seront désormais confiées à un chargé de mission transversal Politique de la Ville, Santé et Handicap, permettant ainsi une meilleure articulation des politiques publiques communales tout en garantissant au Centre social les moyens nécessaires à la mise en œuvre de son projet social.

Liste du personnel du Centre social en poste sur 2026 :

Nom et prénom	Statut	Fonction	ETP	Diplômes ou Qualifications	Arrivée	Départ
AHOUGA Youssef	Vacataire horaire	Animation jeunesse	0.46 ETP	BAFA	2024	Vacations 2026
BASE Valérie	Titulaire Cat.B	Directrice	1 ETP	DESJEPS	2015	En poste
BESSADAT Sabah	Vacataire horaire	Animatrice jeunesse et CLAS	0.46 ETP	BAFA	2022	Vacations 2026
BOUDACHE Oihiba	Titulaire Cat.C	Agent de développement Local et suivi PDV	1 ETP	DESJEPS	2023	En poste
CAMARA Fatima	Titulaire Cat.C	Agent d'accueil	1 ETP	BAFA + BAFD en cours	2013	En poste
CATTO Séverine	Titulaire Cat.C (30% ETP)	Animatrice famille et accueillante LAEP	0.3 ETP	CAP petite enfance	2024	En poste
FRANCIUS Thelma	Vacataire horaire	Remplacement accueil	0.46 ETP	BAC	2021	Vacations 2026
FRANCIUS Owen	Vacataire Horaire	Animateur CLAS enfance	0.26 ETP	BAC +2	2026	Vacations 2026
GOMES MANICHE Ivan	Titulaire Cat.C	Responsable Enfance	1 ETP	BPJEPS LTP	2011	En poste
GOUROUDOU Mahamed	Vacataire horaire	Animateur CLAS jeunesse	0.26 ETP	BAC +2	2025	Vacations 2026
MAAROUFI Cheïma	Vacataire horaire	Agent d'accueil (remplacements)	0.8 ETP	BAC	2025	Vacations 2026
NIZAM MUDDIN Mohamednishan	Vacataire horaire	Animateur CLAS jeunesse		BAC +2	2024	Vacations 2026
PAYEUR Colleen	Vacataire horaire	Animatrice jeunesse et enfance et CLAS	0.46 ETP	BAC +2	2025	Vacations 2026
PETIT Caroline	Titulaire Cat.C	Responsable de l'accueil social	1 ETP	BAC +2 ADAC	2015	Partie le 9 mars 2026
SAMBE Abdoulaye	Vacataire horaire	Animateur jeunesse et CLAS	0.46 ETP	Sans diplôme	2025	Vacations 2026
SAMBE Ali	Titulaire Cat.C	Responsable jeunesse	1 ETP	BPJEPS SPT + UC direction	2018	En poste
TAFFET Marie	Titulaire Cat.B	Référente familles	1 ETP	DEJEPS	2017	En poste
TERMELLIL Sabrina	Titulaire Cat.C	Animatrice enfance	1 ETP	BAFA	2017	En poste
ZELIN LE LIEVRE Marie-Véronique	Vacataire horaire	Ecrivain public	0.4 ETP	BAC +4	2019	Vacations 2026

----- en orange les permanents du centre social soit 47 % de l'équipe

Analyse de l'équipe RH du centre social :

Plus de la moitié de l'équipe du centre est composée d'agent en contrat précaire (53% de vacataires horaires). Aucun de ces agents vacataires n'a un temps plein.

Les agents permanents ont une réelle stabilité (moyenne de 8,8 ans d'ancienneté) et leurs formations depuis 5 ans a permis à ces derniers de développer leurs connaissances et compétences et de remettre en question leurs pratiques. Mais leurs missions sont complexes de par le turn-over important des vacataires horaires. En effet nous avons du mal à recruter et les contrats à 0.46 ETP ne nous permettent pas d'attirer et de stabiliser des candidats (quand il y en a).

F- FORMATIONS DES AGENTS

Formations financées dans le cadre du projet social 2019-2023 :

- Ali SAMBE , responsable du secteur jeunesse : UC de direction BPJEPS LTP (obtenu en 2020)
- Marie TAFFET, référente famille : DEJEPS (obtenu en 2023)
- Ivan GOMES, responsable secteur enfance : BPJEPS LTP (obtenu en 2023)

Formation financée dans le cadre du projet social 2023 -2026 :

- ✓ Valérie BASE, directrice : DESJEPS (obtenu en 2024)

G- LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE

1- L'ACCUEIL ET LES SERVICES

Le centre socio-culturel le Déclic accueille le public :

Lundi		14h à 18h
Mardi	9h à 12h30	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h30	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h30	14h à 18h
Vendredi		14h à 18h

La fonction d'accueil dans un centre social ne se limite pas à « recevoir du public ». Elle occupe une place centrale dans le projet social et possède plusieurs spécificités liées aux missions de proximité, d'inclusion et d'accompagnement des habitants. Elle se distingue par une forte dimension relationnelle et de médiation auprès de publics variés, parfois en difficulté. L'accueil favorise également la participation des habitants et l'accès aux droits dans un cadre bienveillant et de proximité. C'est un axe porté par tous les secteurs du Déclic.

Il accueille **des permanences de partenaires sociaux** dans 2 bureaux qui leurs sont dédiés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		Ecrivain public	Ecrivain public	CAF CESF Emmaüs H CESF	
Après-midi	CAF Conseillère économique et sociale	PIMMS CCAS/Social	Psychologue ACEPE	Ecrivain public	Ecrivain public PRIJ

Pour compléter l'accompagnement à destination des usagers, nous avons développé des services et actions supplémentaires, gérés par l'accueil du Centre Social :



► **Postes informatiques** : Deux postes informatiques ont été installés à l'accueil du Centre Socio-culturel, connectés à Internet. Ce service permet aux usagers une autonomie dans leurs démarches administratives dématérialisées.



► **Permanences sociales** :

- 1- **Permanences CAF** : Objectif : Accompagner les jeunes mères ou futures mères allocataires CAF. Elles se déroulent tous les lundis après-midi et jeudis matins, sur RDV pris directement par les conseillères. La présence de ces professionnelles sur place, nous permet également d'échanger sur certaines situations d'usagers. Elles nous accompagnent également dans la mise en place du week-end familial.
- 2- **Permanences Ecrivain public** : Objectif : Accompagner les publics dans leurs démarches administratives. Elles se déroulent sur 4 demi-journées par semaine. Les mardis et mercredis matin de 9h30 à 12h et les jeudis et vendredi après-midi de 14h à 16h30. Les rendez-vous sont gérés directement auprès de l'accueil du Centre Social.
- 3- **PIMMS (nouveau 2025)** : Objectif : Accompagner les publics victimes de la fracture numérique dans leurs démarches dématérialisées. Elles se déroulent tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h, les RDV sont gérés par l'accueil du Centre Social.
- 4- **Permanences ACEPE – Psychologue parentalité** : Objectif : Accompagner les familles (parents et/ou enfants) dans leurs difficultés sur le thème de la parentalité. Elles se déroulent les mercredis après-midi sur rendez-vous. Ces permanences sont assurées par une psychologue spécialisée de la parentalité.
- 5- **Permanences Emmaüs habitat** : Objectif : Accompagner les locataires dans leurs difficultés en leur proposant des rencontres de proximité. Elles se déroulent les jeudis matin. Les rendez-vous sont pris directement auprès de la conseillère en économie sociale et familiale (CESF).
- 6- **Permanences PRIJ/O2R** : Objectif : Lever les freins à l'insertion des jeunes sans solution. Elles se déroulent les vendredis après-midi et les rendez-vous sont gérés directement par la référente de parcours.
- 7- **Permanences CCAS/SOCIAL (nouveau 2026)** : Objectif : Accompagner les usagers dans leurs besoins socio-administratifs et le RSA. Elles se déroulent les mardis après-midi sans rendez-vous.



► **Cours de français** : objectif : Développer les compétences et les connaissances des participants (Adultes) dans leur insertion sociale et professionnelle. Les cours sont réalisés par ESSIVAM les : Mardis de 18h30 à 20h30 pour les avancés et les Jeudis de 18h30 à 20h30 pour les débutants. Les inscriptions se font à l'accueil du Centre Social.



► **Cours informatiques** : objectif : Développer les compétences et l'autonomisation des participants (Adultes/séniors) dans l'utilisation d'un ordinateur /tablette. 5 ateliers collectifs par an et 15h d'accompagnement individuel.



► **OSE (Osny Solidarité Emploi)/ Mission locale** : objectif : Répondre aux usagers par un accompagnement et une orientation personnalisés. Le Centre Social est partenaire et oriente les

l'orientation de leurs besoins vers ce dispositif géré par le service emploi de la commune . Il y a également des permanences de la missions locale sur la ville, en Mairie, les vendredis matin.



Partenariats privilégiés pour l'orientation des publics :Toujours dans l'objectif de répondre aux besoins des usagers, un partenariat privilégié est entretenu par la responsable de l'accueil avec différents services de la commune (social, CCAS, logement, etc.) mais également avec d'autres partenaires sociaux du territoire (Secours catholique, CESF des bailleurs, SSD, etc.).

2- LE SECTEUR ADULTE FAMILLES

Le secteur adultes/familles propose de nombreuses actions, sorties et projets tout au long de l'année. Les programmes sont réalisés avec les usagers par trimestre. Animations, sorties de découvertes et culturelles, projets. Périodes des programmes d'actions :

- ✓ Janvier, février, mars
- ✓ Avril, Mai, Juin
- ✓ Eté (juillet, août et septembre)
- ✓ Octobre, novembre et décembre

Les actions régulières du secteur :

- **REAAP/FNP** (fond national parentalité) : pilotage et coordination sur la ville.
- **Couture** : un mardi après-midi par mois , animée par une bénévole.
- **Animations en familles** : tous les mercredis après-midi, programme par trimestre co-construit avec le public.
- **LAEP** (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : tous les jeudis matins de 9h30 à 11h30 et celui de la PMI tous les mardis matin.
- **Café des passions** : un à deux jeudis après-midi par mois.
- **Ateliers répit parental** : 2 mardis après-midi par mois.
- **Week-end en familles** : projet organisé et créé avec les familles tous les 2 ans.

3- LE SECTEUR JEUNESSE

Le secteur jeunesse accueille les jeunes de 12 à 17 ans (à partir de la 6ème). Cet accueil est déclaré ACM pour une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à **36 jeunes**.

a. Hors vacances scolaires :

- **LE CLAS** : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h : l'aide aux devoirs et animations de contournement, pour les collégiens et lycéens de la 6ème à la terminale, ainsi que des matinées sur les vacances scolaires.
- **Les animations** : le mercredi de 14h à 18h et certains vendredis soirs en fonction du programme qui est co-construit avec les jeunes (par période).

b. Pendant les vacances scolaires :

- **Les animations** : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et certaines soirées en fonction du programme.

Les jeunes du secteur sont impliqués dans la conception des plannings d'animation et des projets.

4- SECTEUR ENFANCE

Le secteur enfance accueille les enfants de 6 à 11 ans (Du CP au CM2). Cet accueil est déclaré ACM pour une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à **48 enfants**.

a. Hors vacances scolaires :

- **LE CLAS** : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 : l'aide aux devoirs et animations de contournement, pour les élémentaires du CP au CM2, ainsi que des matinées sur les vacances scolaires.

• **Les animations** : le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, et certains vendredis soirs en fonction du programme.

b. Pendant les vacances scolaires :

- **Les animations** : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et certaines soirées en fonction du programme.

5- LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le développement local est découpé en 4 axes :

1. **Arpenter le quartier** et aller à la **rencontre des habitants** (formelles et informelles). C'est environ 5 visites du quartier par mois et environ 10 réunions annuelles avec les habitants ou en pied d'immeuble.
2. **Les rencontres avec les partenaires** (formelles et informelles). C'est environ 2 rencontres individuelles par mois et environ une réunion collective tous les 2 mois.
3. L'accompagnement et le suivi des **projets développés par/avec les habitants et les partenaires**. C'est un accompagnement et un suivi (de l'ADL) qui ont permis aux habitants et partenaires d'être associés à des projets, de faire naître du bénévolat et de développer des projets communs (nature en fête, mamie raconte-moi une histoire, FDQ, etc.).
4. **La gestion et suivi de la GUP/ TFPB/PDV** et diagnostic en marchant. C'est environ 8 réunions par an, souvent jumelées avec des réunions projets.

Les actions régaliennes du développement local et de lien social:

- **La fête du quartier** : organisée tous les ans en mai/juin, avec les partenaires et les habitants.
- **Le cinéma plein air** : organisé tous les ans en août, avec les partenaires et les habitants.
- **Mamie raconte-moi une histoire** : organisé tous les ans avec des bénévoles.
- **Actions intergénérationnelles et transversales** : tous les trimestres, des actions intersecteurs sont organisées (animations, sorties, soirées,...). En plus, de nombreuses actions ou projets sont réalisés en transversalité avec d'autres services : Médiathèque, Ecole de musique, services jeunesse, centre de loisirs, service emploi, Petite pause (séniors), etc.

6- LES INSTANCES PARTICIPATIVES ET LE BENEVOLAT

a. Instances participatives

Il n'existe **pas d'instance participative formalisée** au sein du Centre Socio-culturel. Ce choix résulte d'une réflexion menée avec les habitants, les partenaires et les professionnels. À la suite de l'arrêt du Conseil citoyen (2017) et des différentes expérimentations d'instances participatives (2016, 2019 et 2023), les retours recueillis ont fait apparaître une préférence pour **des modalités de participation plus souples**, adaptées aux besoins et aux envies des habitants, plutôt que pour une instance permanente.

Ainsi, la participation des habitants est intégrée de manière transversale dans l'ensemble des secteurs d'activité du Centre Socio-culturel. Les professionnels accompagnent les initiatives individuelles et collectives, favorisent l'expression des habitants et les associent à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions du projet social. Concrètement, les usagers participent à l'élaboration des programmes d'activités, à l'organisation de manifestations telles que le cinéma en plein air (avec le choix du film par les enfants) ou encore la fête de quartier. Ils sont également associés aux temps de bilan annuel, aux évaluations à mi-parcours ainsi qu'aux différentes étapes du renouvellement du projet social, afin de partager leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions d'évolution. Les habitants contribuent également à des temps forts de la vie du Centre, comme l'inauguration ou d'autres événements fédérateurs, renforçant ainsi leur implication dans la dynamique collective.

Cette participation, aujourd'hui largement intégrée aux pratiques de l'équipe, constitue un véritable levier de développement du pouvoir d'agir des habitants. Dans la perspective du nouveau projet social, il conviendra de mieux structurer et formaliser les modalités d'implication des habitants. L'objectif sera de définir un cadre

partagé, précisant les espaces de participation, les rôles et les niveaux d'engagement de chacun, afin de sécuriser les habitants, les bénévoles, les professionnels et les partenaires, tout en préservant la souplesse qui caractérise cette démarche participative.

b. Bénévolat

Depuis 10 ans, le bénévolat s'est développé au sein du Centre Social, dans tous les secteurs du centre, que ce soit pour des actions du secteur adultes/familles, sur des actions intergénérationnelles, la Fête de quartier, le cinéma plein air, des projets collectifs, l'aide à l'accueil et dans les temps d'animation et des CLAS. Le bénévolat qui était à la base ponctuel devient de plus en plus régulier et spontané (surtout chez les jeunes). Exemples :

Ateliers couture	Mamie Raconte-moi une histoire	Fête de quartier / cinéma plein air	Actions type projet nature en fête.
1 bénévole sur l'année	2 bénévoles seniors tous les ans	Environ 25 bénévoles du secteur enfance aux seniors.	Environ 15 bénévoles du secteur enfance aux seniors.

H- LES PARTENAIRES DU CENTRE

Institutions	CAF	Les établissements scolaires	Les bailleurs	L'Etat	PMI & SSD
Assos et autres	La fédération des centres sociaux du 95	Les autres services de la ville	Antenne du secours catholique	Sauvegarde 95 (prévention spé)& PRIJ/O2R	Couleur d'avenir
	La petite pause (lieu dédié aux seniors)	Les associations (Exæquo, Football, ...)	Les Habitants Jeunes et moins jeunes	Ecrivain public & PIMMS	Essivam & ACEPE

Ces structures ont plusieurs positionnement dans le partenariat avec le centre social (sur 25 partenaires identifiés):

- **20% sont « Moteurs »** : participent à la mise en œuvre ou au pilotage d'actions.
- **28% sont « Acteurs »** : interviennent sur le terrain, participent sans piloter.
- **32% sont « Soutiens »** : n'interviennent pas mais soutiennent financièrement, sur la logistique, la communication, etc.
- **16% sont « Observateurs »** : n'interviennent pas, ni ne soutiennent mais s'intéressent aux actions.
- **4% Absent** : devraient ou pourraient être partenaire mais ne le sont pas.

I- LE BUDGET DU CENTRE SOCIAL

1- LE BUDGET/LES FINANCES

Le budget est voté tous les ans par le Conseil Municipal.

Ce budget représente **70 970€ de fonctionnement pour l'année 2026** (hors charges du personnel, charges du bâtiment et investissements). Le budget du Centre Social a diminué depuis 2016 passant de 167 450€ (avec la prévention spécialisée inclus) à 40 570€ en 2019.

Au fur et à mesure des années, nous avons pu développer notre budget grâce aux subventions obtenues lors des appels à projets des différentes institutions et des partenariats financiers, notamment avec les bailleurs dans le cadre de la TFPB et celui de la CAF dans les projets familles.

2016 1 ^{er} agrément avec prév. Spé.	2023	2024	2025	2026
167 450€	↘ 72 550€	↗ 72 910€	↗ 73 470€	↘ 70 970€
En parallèle les adhésions du centre social				
145 adhérents	↗ 276 adhérents	↗ 321 adhérents	↗ 358 adhérents	↘ 327 adhérents

⚠ Le budget est aujourd'hui très contraint, du fait de l'optimisation des actions développées par tous les secteurs et les demandes toujours plus grandes des habitants liés au rayonnement élargi du centre social et aux nouvelles constructions sur le quartier. Aussi, les différentes enveloppes des appels à projet baissent, ce qui fragilise le budget de la structure, étant dépendante de ces recettes.

CF-budget prev2027 en annexe

2- LA TARIFICATION

La ville a instauré une tarification annuelle pour les activités du Centre Social :

Adhésion annuelle		
Animations enfance, jeunesse et familles	Forfait annuel du 1 ^{er} septembre au 31 août	Participation des usagers 5€ par personne avec un maximum de 15€ par famille
Sorties payantes en plus de l'adhésion		
Sorties « droits d'entrées » (zoo, visites, parc d'activités, ...)	Uniquement droits d'entrées	45%
Sorties culturelles (Musée, cinéma, théâtre, ...)	Uniquement droits d'entrées	25%
Sorties uniquement transport sans droits d'entrées (sorties à la mer, ...)	Forfait par personne (enfants, jeunes, adultes)	4€
Personnes extérieures à la ville pour toutes les sorties	Frais de transports inclus	75%

Les tarifs sont arrondis à l'euro selon le barème suivant :

Groupe	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6	Groupe 7	Groupe 8	Groupe 9
Tarifs usagers	1€	2€	3€	4€	5€	8€	10€	12€	15€
Pour les tarifs	0.01€ à 1.49€	1.50€ à 2.49€	2.50€ à 3.49€	3.50€ à 4.49€	4.50€ à 6.50€	6.51€ à 9€	9.01€ à 11€	11.01€ à 13.50€	13.51 € à +de 15€

4 – LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE**A - LES DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES***

(*source Insee 2022 et Quartier prioritaire le Moulinard SIG 2021/24)

Ville d'Osny**Quartier (PDV)****Le Moulinard**

<i>Nombre d'habitants</i>	17 471 Les Osnysois	1 967 11,25% de la population d'Osny
---------------------------	------------------------	---

Age de la population

Tranches d'âges	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
0 à 14 ans	19,6%	29.9%
15 à 29 ans	19,1%	14,7%
30 à 59 ans	39,3%	42,7%
60 à 74 ans	14,4%	9,8%
75 ans en +	7,6%	2.3%

Composition des familles

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Famille monoparentale	17,1%	38,8%
Ménage d'1 personne	20.9%	23,1%
Ménage de 4 personnes ou plus	3.5%	28.3%

Répartition de la population par âges et sexes

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Hommes	38,7%	44,6%
Femmes	47.4%	52.8%
Moins de 29 ans	20.7%	44.6%

Nationalité

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Etrangers	7,2%	27,6%

Chômage

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Toutes catégories	10%	20,1%

Les logements sociaux

Totaux 1749 logements

Quartier de la Ravinière	
21% des logements sociaux	
Val d'Oise Habitat terrasse R.	259 logements
Val d'Oise Habitat Patis	107 logements
Centre-Ville et autres quartiers	
30,5% des logements sociaux	
OPAC	92 logements
SAIMV Antika	19 logements
SAIMV Aqua Verde	43 logements
COALLIA	101 logements
EFFIDIS	59 logements
1001 VIE HABITAT L'hermit.	28 logements
ERIGERE Terra Nova	134 logements
CDC Habitat Busagny	59 logements
Quartier du Moulinard QPV et St Exupery	
48,5%	
SAIMV Moulin Vert COSIVIA	89 logements
EMMAÛS HABITAT La Visone	367 logements
EMMAÛS les hauts de la V.	70 logements
EMMAÛS les Coteaux de la V.	37 logements
1001 VIE HABITAT Vauvarois	224 logements
I3F	40 logements
ERIGERE Vauvarois	21 logements

Prestations CAF

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Population couverte par au moins une prestation CAF	9082 52.2%	1666 84.7%
Prestations sociales (Familiale, minimas sociaux, APL)	17.7%	30.5%
Familles monoparentales (Parmi les foyers allocataires)	17.8%	29%

Pauvreté

	Ville d'Osny	Quartier (PDV) Le Moulinard
Taux de pauvreté	13%	43%

Synthèse des données sociodémographiques Ville/ Vs /Quartier:

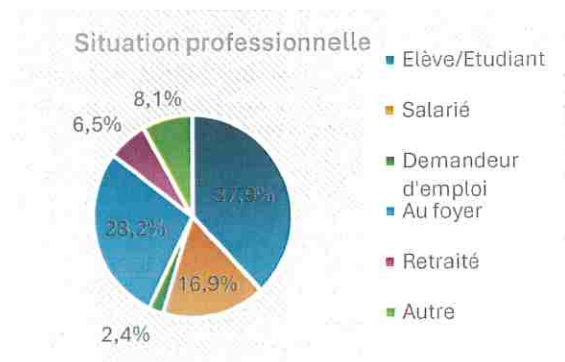
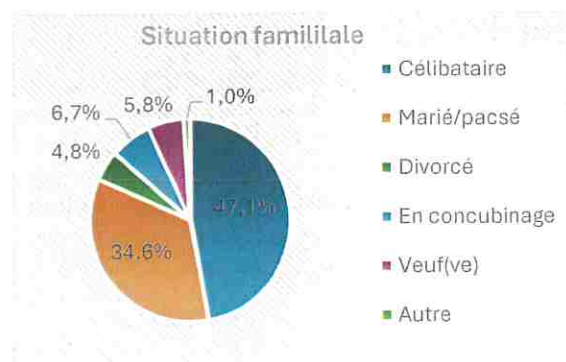
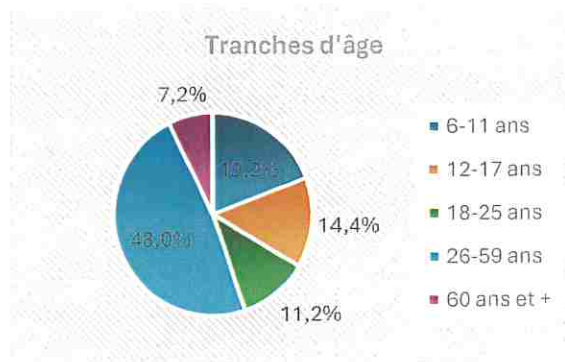
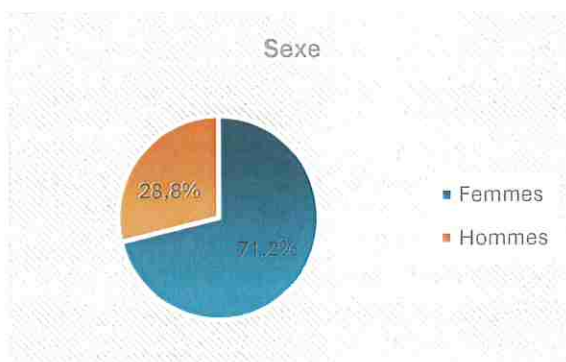
- ✓ La moitié des logements sociaux de la commune 48,5% sont concentrés sur le quartier de rayonnement du Centre Social.
- ✓ La commune compte 22% de sa population de retraités ou pré-retraite (60 à 75 ans en +), contre 12,1% sur le quartier.
- ✓ Forte représentation des familles monoparentales sur le quartier 38,8% contre 17,1% sur la commune.
- ✓ Forte représentation des ménages de 4 personnes et + sur le quartier 28,3% contre 3,5% sur la ville.
- ✓ Forte représentation des étrangers sur le quartier 27,6% contre 7,2% sur la commune.
- ✓ La population du quartier est assez jeune car les moins de 30 ans représentent 44,6% de la population du quartier contre 20,7% sur la ville.
- ✓ Population du quartier très précaire 43% de taux de pauvreté contre 13% pour la commune.
- ✓ 30,5% de la population du quartier touche une prestation CAF contre 17,7% pour la commune.
- ✓ Le taux de chômage est élevé sur le quartier 27,6% contre 10% sur la commune et 7,7% au niveau national.
- ✓ Les tranches d'âge les plus représentées sur le quartier sont les 30 à 59 ans et les 0-14 ans = forte représentation des foyers avec enfants.

B- QUESTIONNAIRES

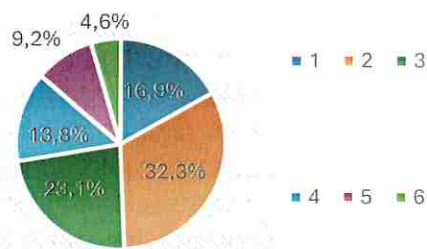
1. Questionnaire auprès des habitants

Le questionnaire a été proposé à **125 habitants** usagers et non usagers du Centre socio-culturel le Déclic. Certains des questionnaires ont été portés par des usagers auprès d'autres habitants.

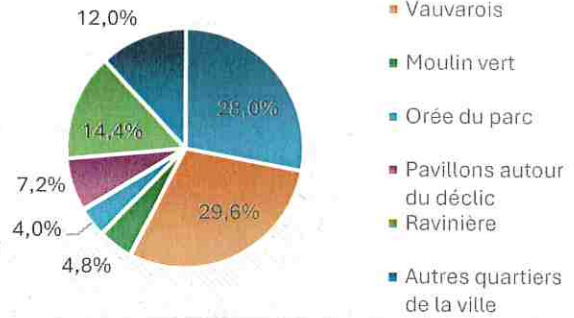
a. LE PROFIL DES 125 PERSONNES QUESTIONNEES



des personnes qui ont des enfants : nombre d'enfants ?

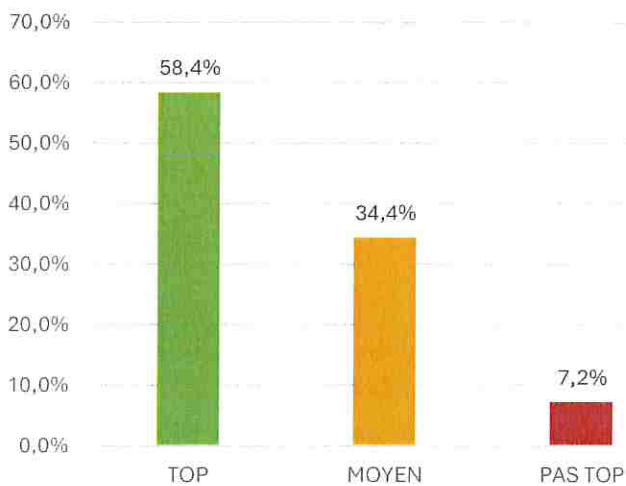


Où habitent-ils ?



b. LEURS RETOURS SUR LA VILLE ET LEUR QUARTIER

Comment trouvent-ils leur ville ?



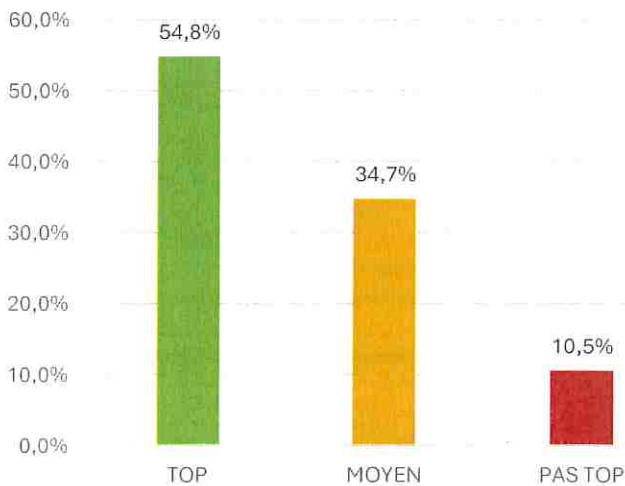
Pourquoi TOP ? :

Calme, Tranquillité, Espaces verts, Propre, Beaucoup de parcs, On s'y sent bien, Beaucoup d'activités, Nouvelle école, On s'y amuse bien, Il y a mes amis, Beaucoup de jeux pour les enfants, Belle ville, etc.

Pourquoi MOYEN ou PAS TOP ? :

Trop de constructions, insécurité, pas assez d'activités, soucis de transports en commun, pas propre, triste, pas d'ambiance, pas assez de places pour tout le monde dans les activités, bruits, etc.

Comment trouvent-ils leur Quartier ?



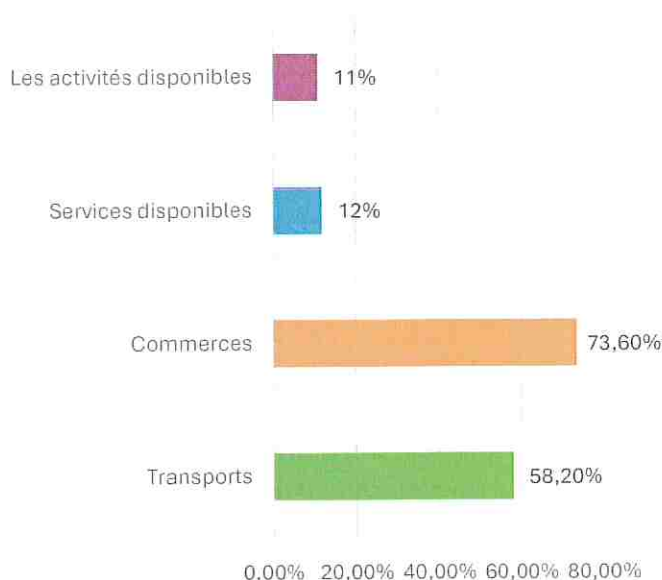
Pourquoi TOP ? :

Calme, Bien pour les enfants, Beaucoup de verdure, Il y a le Déclic, Beaucoup de parcs, On habite à côté des copains, J'aime mon quartier, Solidarité/Entraide, Tranquillité, Propre, etc.

Pourquoi MOYEN ou PAS TOP ? :

Trop de constructions, insécurité, squattes, bruyant, pas assez de places aux activités, retard des bus et pas assez le week-end, pas propre, pas de commerces, le seul commerce est très cher, plus de pharmacie, problèmes de voisinage, etc.

Les 3 priorités de ce qu'ils apprécient le moins sur leur quartier ?



1^{ère} position : Les commerces. Pourquoi :

Pas de commerces sur le quartier, fermeture de la pharmacie, le seul commerce est cher, il faut prendre les transports pour aller sur les commerces de la ville.

2^{ème} position : Les transports. Pourquoi :

Bus toujours en retard, pas assez de passages, longues attentes entre les passages des bus, pas assez de bus les week-end.

3^{ème} position : les services disponibles.

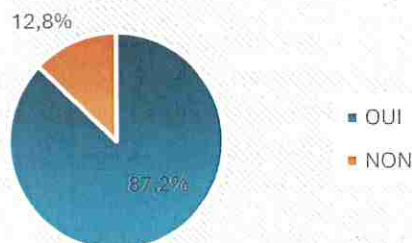
Pourquoi : Plus de pharmacie et pas de médecins. « A part le déclic il n'y a rien ».

4^{ème} position : Les activités disponibles.

Pourquoi : Les habitants remontent le nombre de constructions sur le quartier trop important et les places aux activités (du Déclic) qui sont de plus en plus compliquées à avoir. « De plus en plus de monde mais pas plus de places ».

c. LEURS RETOURS SUR LE CENTRE SOCIAL

Fréquentez-vous le Centre social ?

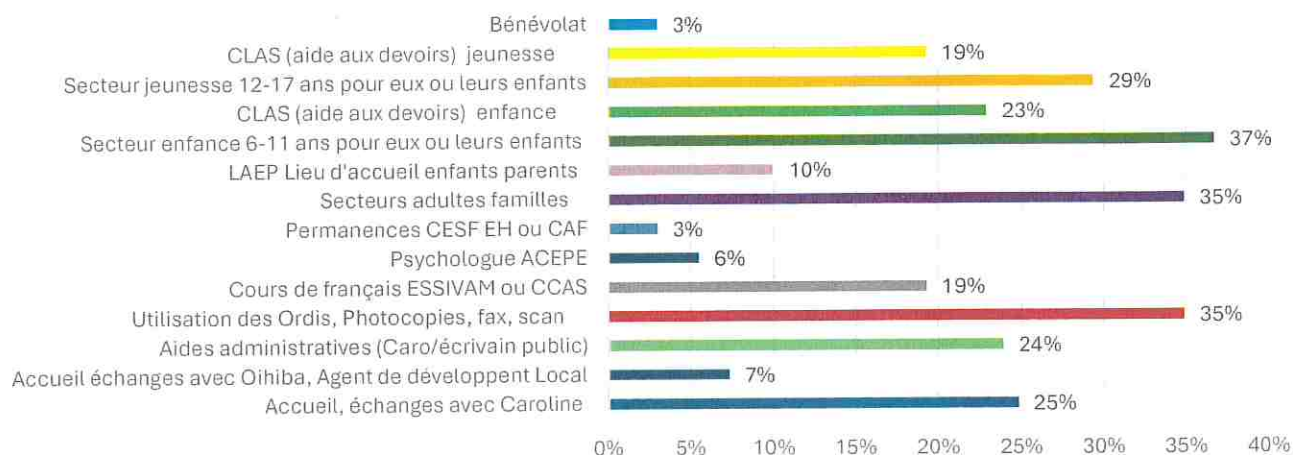


Les personnes qui ont répondu **NON**, nous disent pourquoi :

- Ils travaillent,
- Ils n'ont pas le temps

Les personnes qui ont répondu **OUI** nous disent ce qu'ils utilisent comme service :

Les services utilisés par les usagers



Ce qui manque au Centre social ? :

1. Rien,
2. Plus d'activités et surtout plus de places,
3. Des moyens pour faire plus d'actions,
4. Activités pour les adultes, sans enfants,
5. Des animateurs(trices),
6. Un service emploi,
7. Sport, Danse.

Que représente pour vous le Déclic ? :



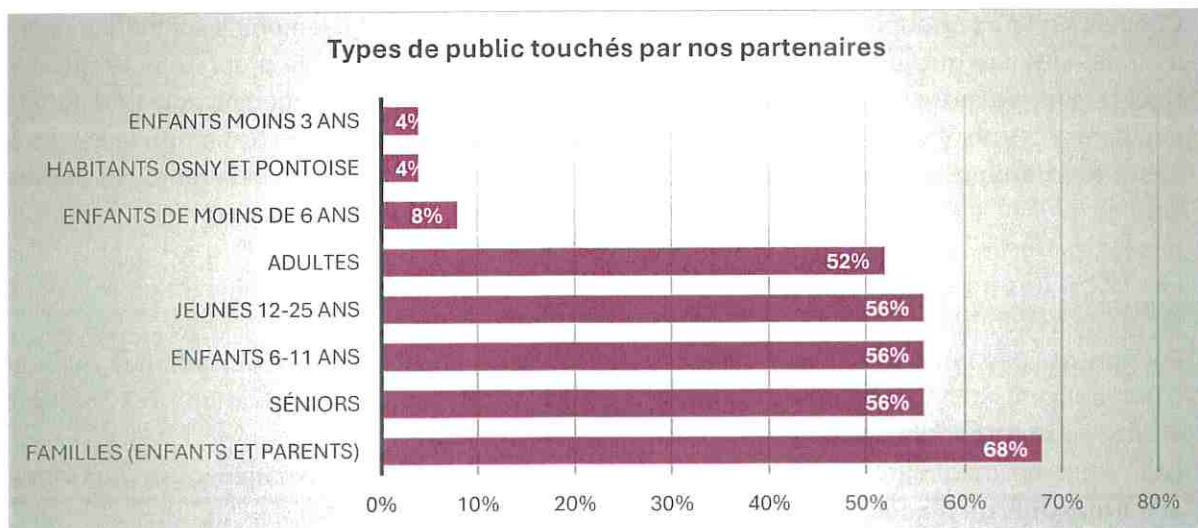
Synthèse du questionnaire auprès des habitants usagers et non-usagers :

- ✓ Sur les 125 personnes questionnées la majorité sont des **femmes 71.2%**
- ✓ Pour les tranches d'âges, les **26 et 59 ans 48%** sont largement représentés, suivis des **6-11 ans 19.2%** puis des **12-17 ans 14.4%**.
- ✓ Les personnes **célibataires arrivent en tête 47.1%** suivies des personnes **mariées ou pacsées 34.6%**. Dans les célibataires nous noterons que 40 questionnaires ont été à destination des enfants et jeunes du centre social. Ces questionnaires portés auprès des enfants et des jeunes expliquent également le taux important **d'élèves étudiants 37.9%**, suivis des personnes **au foyer 28.2%**, puis les **salariés 16.9%**.
- ✓ La majorité des questionnés sont domiciliés sur la **Visone 28%** et le **Vauvarois 29.6%** (quartier en politique de la ville) mais le rayonnement du centre social est bien au-delà, car **26.4% de personnes habitent en dehors du quartier de rayonnement** du Centre social.
- ✓ Pour les habitants questionnés qui ont des enfants, la majorité **ont en 2 et 4 enfants 69.2%**, et **13.6% ont 5 enfants et plus**.
- ✓ Concernant leurs retours sur leur ville et leurs quartiers, les éléments remontés sont identiques car la majorité **56% les ont jugé «TOP»**, pour leurs espaces verts, le calme, la propreté et la présence du Déclic. Mais **les autres 44% les ont jugé « MOYEN ou PAS TOP »**. Les 3 thèmes qui remontent le plus concernant les points négatifs de leurs quartiers sont : **les commerces** (pas de commerce et le seul est cher), **les transports** (retards des bus, pas assez de passage surtout le week-end), **le manque de service** (plus de médecin et plus de pharmacie) ex-aequo avec **les places aux activités** de plus en plus prisées au Déclic.
- ✓ Les **12.8% des personnes** interrogées sont des **NON USAGERS**, ils nous expliquent qu'ils n'ont pas le temps de fréquenter le déclic de par leur manque de temps et leur travail.
- ✓ Pour les usagers interrogés, les services les plus utilisés sont **37% le secteur enfance** (pour eux ou leurs enfants), **35% le secteur adulte familles** et **35% pour l'utilisation des ordinateurs, photocopies/scan**. Nous notons que **3% indiquent le bénévolat**.
- ✓ Les 3 éléments manquant, au Centre social qui ont été mis en tête sont : **1- « Rien », 2- « plus d'activités et surtout plus de places », 3- « des moyens pour faire plus d'actions »**.
- ✓ Les 4 mots qui sont revenus le plus souvent pour définir le Déclic sont : **Accueillant, Top, Activités et Rencontres**.

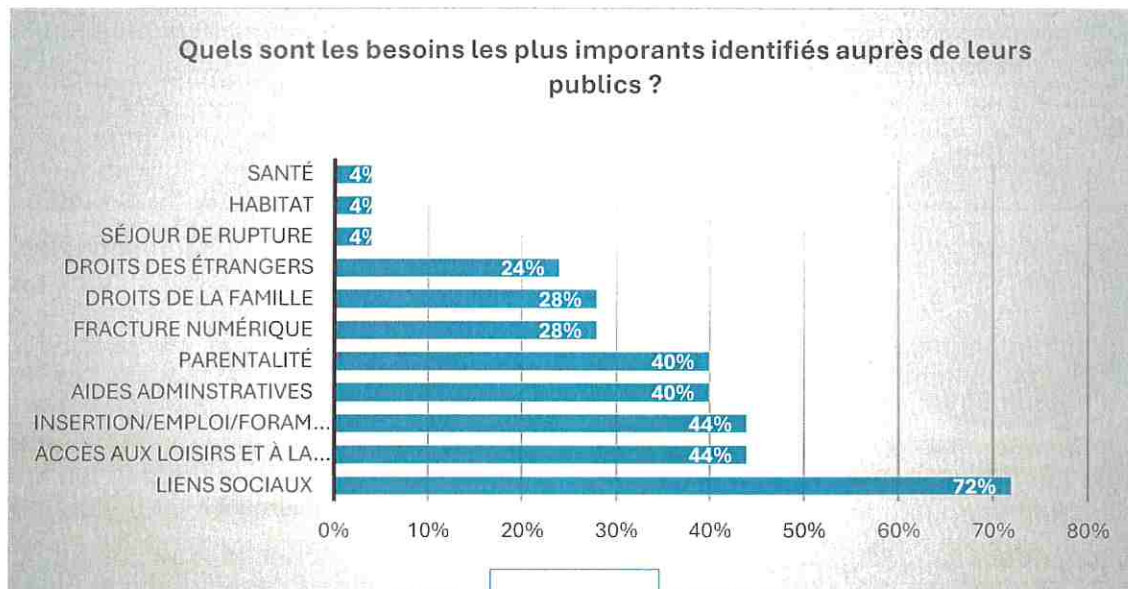
2. Questionnaire auprès des partenaires

Le questionnaire a été envoyé par mail à 31 personnes pour 23 structures partenaires différentes. Nous avons eu **25 retours du questionnaire pour 20 structures différentes** soit 87% de retours.

a. LES STRUCTURES PARTENAIRES



D. LES BESOINS IDENTIFIES AUPRES DE LEURS PUBLICS



Pourquoi ?

- Isolement
- Ruptures familiales
- Méconnaissance

- Appauvrissement
- Manque de moyens

- Fracture numérique
- Barrière de la langue orale et/ou écrite

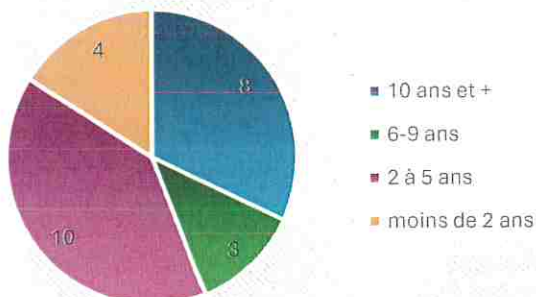
- Besoin d'accompagnement
- Besoins de soutien et de conseils

Propositions des partenaires pour répondre à ces besoins :

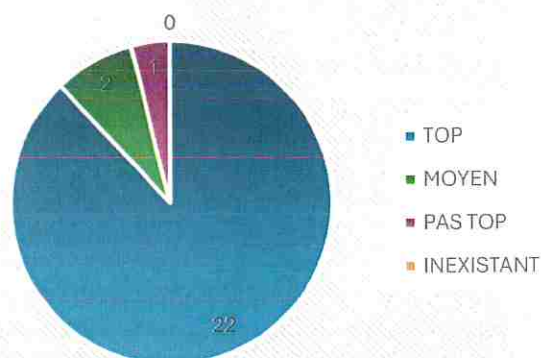
Pour EUX	Pour le Déclic
- Mise en place de groupes de parents	- Développer et entretenir les partenariats pour développer des projets communs
- Poursuivre les permanences au Déclic	- Augmenter les permanences numériques d'accès aux droits
- Développer ou poursuivre l'aide administrative	- Poursuivre les réunions partenariales permettant l'inter-connaissance
- Mieux se faire connaître auprès des publics	- Co-construire des actions collectives
- Mieux connaître les partenaires pour mieux orienter les publics	- Poursuivre toutes les actions déjà engagées par le Déclic
- Développer le travail partenarial pour développer des projets	- Améliorer la visibilité des services grâce à des documents clairs et simples pour un public qui ne parle/écrit pas le français (pictogrammes, ..)
- Organiser des actions collectives communes	- Un pôle d'aide aux familles au sein des écoles

6. LE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL LE DÉCLIC

Depuis combien de temps êtes vous partenaire du Déclic ?



Comment est le partenariat avec le Déclic ?



Pourquoi ?

Proximité	Accueillant et disponible	Fluidité des relations	Complémentarité	Equipe dynamique et motivée
Ecoute	Bienveillance	Fluidité dans la communication	Travail facilité par la directrice	Bons échanges, se rencontrer davantage
Soutien	Partenaire essentiel	Confiance	Implication et bonne ambiance	Manque de concertation

Que pourrions-nous faire VOUS et/ou LE DECLIC pour améliorer ce partenariat ? :

- Travailler sur des actions/projets communs
- Se rencontrer et échanger davantage
- Mutualiser nos publics pour des interventions thématiques en commun
- Poursuivre les rencontres mises en place sous différentes formes. Rester en lien régulièrement.
- « Continuer à porter haut la voix des habitants et des jeunes ! Merci à toute l'équipe ! »
- Développer des permanences au sein du Déclic
- Créer des moments "familles" comme un café des parents
- Visites de nos différentes structures, rencontres inter-équipes pour échanger sur les besoins
- Développer les rencontres entre enseignants et Equipe du Déclic sur le CLAS car souvent ce sont des élèves très fragiles.
- Rien on continue comme ça !

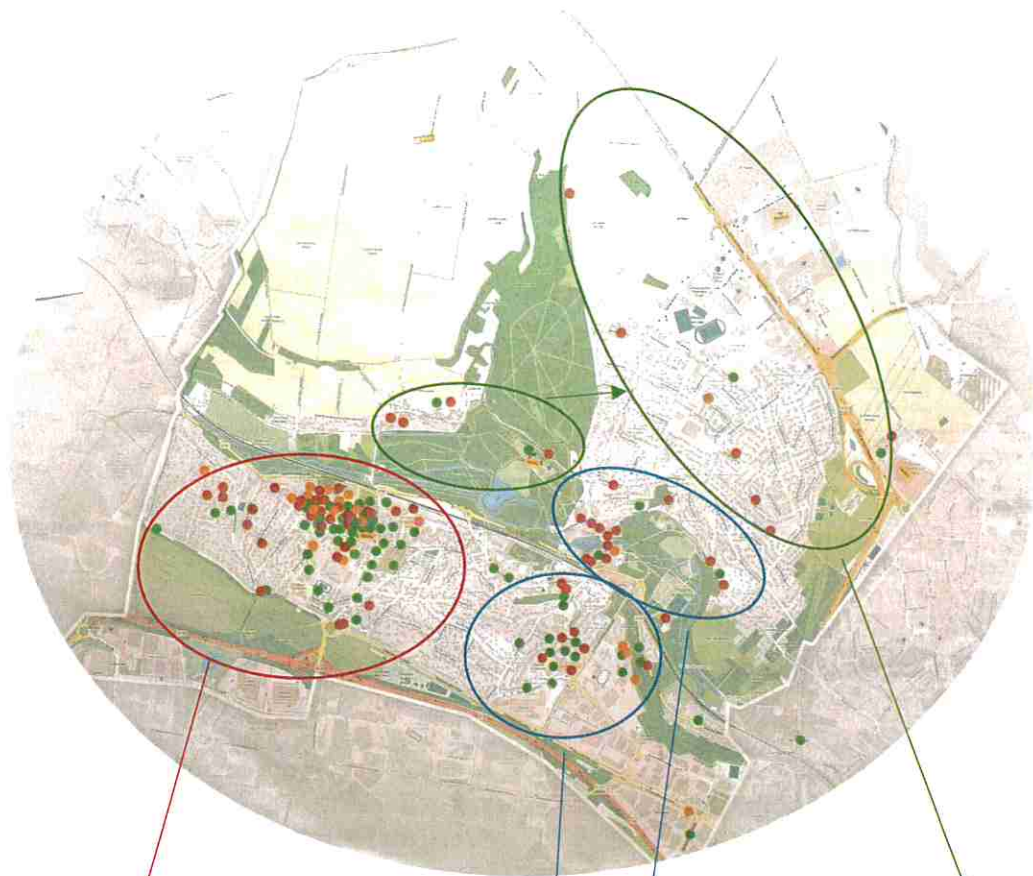
d. SYNTHÈSE DU QUESTIONNAIRE AUX PARTENAIRES :

- ✓ Les partenariats sont déjà bien ancrés car 44% des partenariats ont plus de 6 ans et 40% ont plus de 2 ans.
- ✓ Des besoins similaires identifiés auprès des publics des partenaires et du centre social.
- ✓ Une complémentarité dans les missions des partenaires et celles du Déclic.
- ✓ Les qualités de l'équipe du Déclic et leurs valeurs favorisent le partenariat qui est apprécié et reconnu.
- ✓ Poursuivre, rythmer et développer les modes de rencontre pour entretenir ces partenariats et mettre en place des actions/projets communs.

C- LE RAYONNEMENT REEL DU CENTRE SOCIAL

1. Plan de la ville à l'accueil du Centre social

Pour connaître le rayonnement réel du centre social nous avons installé un plan à l'accueil et chaque usager (hors secteurs d'animations) devaient apposer une gommette sur son lieu de vie. Au total ce sont plus de **210 gommettes** de collées sur le plan.



52% des gommettes se trouvent sur le quartier de rayonnement du centre social.

41% des gommettes se trouvent sur le quartier de la Ravinière et le centre-ville.

7% des gommettes se trouvent sur les autres quartiers de la ville.

Ces éléments démontrent que **le rayonnement réel** du centre social **s'étend sur tous les quartiers de la ville d'Osny**.

2. Domiciliation des familles adhérentes

Au Centre Social, au mois de décembre 2025 nous avons **127 familles différentes** adhérentes. Pour rappel les adhésions ne sont obligatoires que si vous participez aux secteurs d'animations enfant et jeunesse (hors CLAS), ainsi qu'au secteur adultes/familles (hors LAEP), ce qui représente 302 personnes :

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture 30/09/2026

Quartier rayonnement QPV 68%	
Rue de la Visone	5
Résidence de la Visone	52
Résidence du Vauvarois	30
Total	87
Quartier rayonnement hors QPV 16,5%	
Rue Cergy	9
Allée des Hirondelles	1
Chemin de la colonne	1
Avenue de la Muette	1
Hotel social rue du Promenoir	1
Rue du Cèdre	1
Rue du plateau des Bruyères	2
Rue de l'escalier	1
Avenue du Moulinard	1
Rue du Vauvarois	2
Route d'Ableige	1
total	21
Hors quartier de rayonnement du Centre Social 13,5%	
Chaussée Jules César	2
Résidence les Patis	3
Ravinière	4
Rue Pasteur	3
Rue de Livilliers	1
Rue du Clos du Plateau	1
Domicilié au CCAS	1
Rue Jean Parosa	1
Rue des bois	1
Total	17
Hors ville 2%	
Puisseux Pontoise	1
Hotel social Cergy	1
total	2
totaux	127

Elles sont réparties sur différents quartiers de la ville dont :

- **68% sont sur le Quartier de rayonnement du centre social**, quartier QPV (politique de la ville)
- **16.5% sont sur les autres rues du quartier de rayonnement du Centre social**
- Nous notons **13.5% d'adhérents issus d'autres quartiers** de la ville, et 2% issus d'autres villes limitrophes (mais usagers domiciliés dans des hôtels sociaux et leurs enfants sont scolarisés dans les établissements du secteur du Centre Social).

D- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

SWOT de la démarche de diagnostic :

FORCES	FAIBLESSES
- Centre social très bien identifié et apprécié - Forte fréquentation et mobilisation des habitants - Rayonnement élargi à l'ensemble de la ville (bien au-delà du quartier de rayonnement ciblé) - Offre de services diversifiés et utilisés - Ancrage territorial fort auprès des publics prioritaires - Partenariats solides, anciens et reconnus - Équipe professionnelle, investie, facilitant les coopérations	- Saturation dans les activités, manque de places - Manque de moyens humains/financiers pour les actions existantes et pour en développer davantage - Faible engagement bénévole, mais en développement - Public majoritairement féminin
OPPORTUNITÉS	MENACES
- Population jeune importante → besoin élevé en accompagnement - Forte présence de familles avec enfants → besoin élevé en accompagnement parental et activités - Besoins sociaux élevés → légitimité renforcée du centre social - Manque de services sur le territoire (médecin, commerces, transports) → rôle central du Centre social (accès aux droits, lien social) - Habitants globalement attachés à leur cadre de vie → levier de mobilisation - Partenariats existants solides → possibilité de co-construire davantage de projets	- Le rayonnement réel du centre social n'est plus sur le quartier ciblé mais sur toute la ville. - Forte précarité du territoire. - Concentration importante de logements sociaux, et nouvelles constructions sur le quartier. - Isolement de certains publics (familles monoparentales, étrangers, précarité). - Manque d'infrastructures locales (transports, santé, commerces) qui freine l'accès aux services. - Pression croissante sur le centre social (demandes > moyens, saturation des activités). - Risque d'épuisement des équipes et des partenaires face à ces besoins croissants.

ANALYSE DU DIAGNOSTIC ET DU SWOT : ORIENTATIONS

Le diagnostic réalisé dans le cadre du renouvellement du projet social a permis de croiser les données socio-démographiques du territoire, la parole des habitants, des professionnels et des partenaires, ainsi que l'évaluation du projet social 2023-2026.

Il confirme la **place importante du Décl** dans la vie locale et son rayonnement à l'échelle de la commune, tout en mettant en évidence une augmentation des fréquentations et des demandes, qui nécessite de veiller à l'adéquation entre les besoins, les capacités d'accueil et les moyens disponibles.

Les principaux besoins identifiés concernent **l'accompagnement des familles, l'enfance et la jeunesse, l'accès aux droits et au numérique, l'insertion, la santé, ainsi que le lien social, la culture et la lutte contre l'isolement.**

Le diagnostic met également en avant des forces sur lesquelles s'appuyer : une équipe reconnue, des partenariats solides et une bonne implantation locale. Il souligne toutefois la nécessité de renforcer la participation des habitants et de favoriser davantage les projets construits avec eux.

Au regard de ces constats, le Centre social fait le choix de consolider ses actions, de renforcer les réponses aux besoins prioritaires et de développer les coopérations, plutôt que de multiplier les dispositifs. Ces orientations guideront la construction du projet social 2027.

Les priorités retenues pour le prochain agrément

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le Centre socio-culturel Le Décl fait le choix de **ne pas multiplier les nouvelles actions**, mais de consolider son rôle et de renforcer les réponses sur les besoins considérés comme prioritaires.

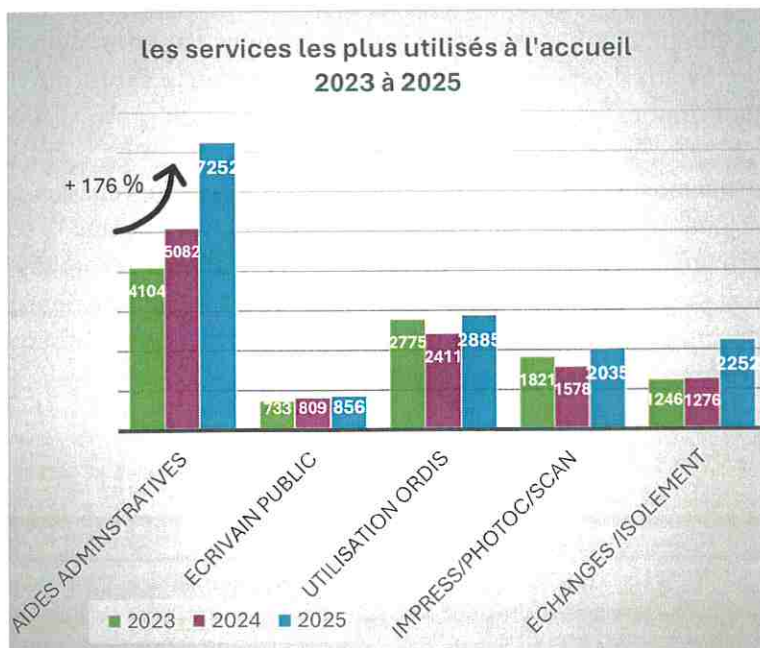
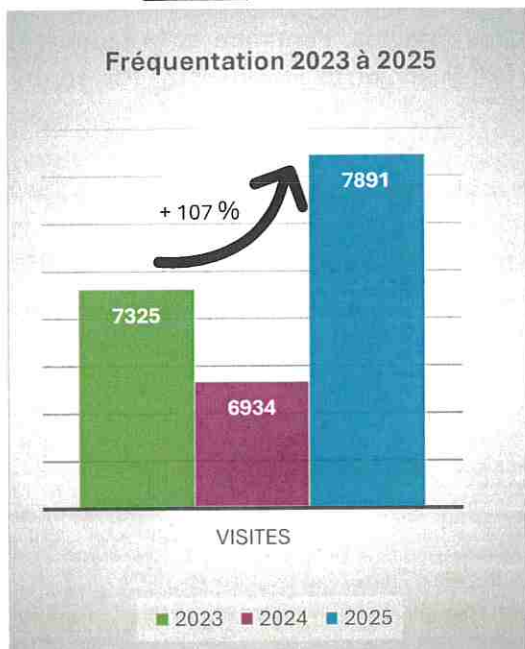


5 – EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2023-2026

A- LES CHIFFRES DU DECLIC SUR 3 ANS (2023-2025)

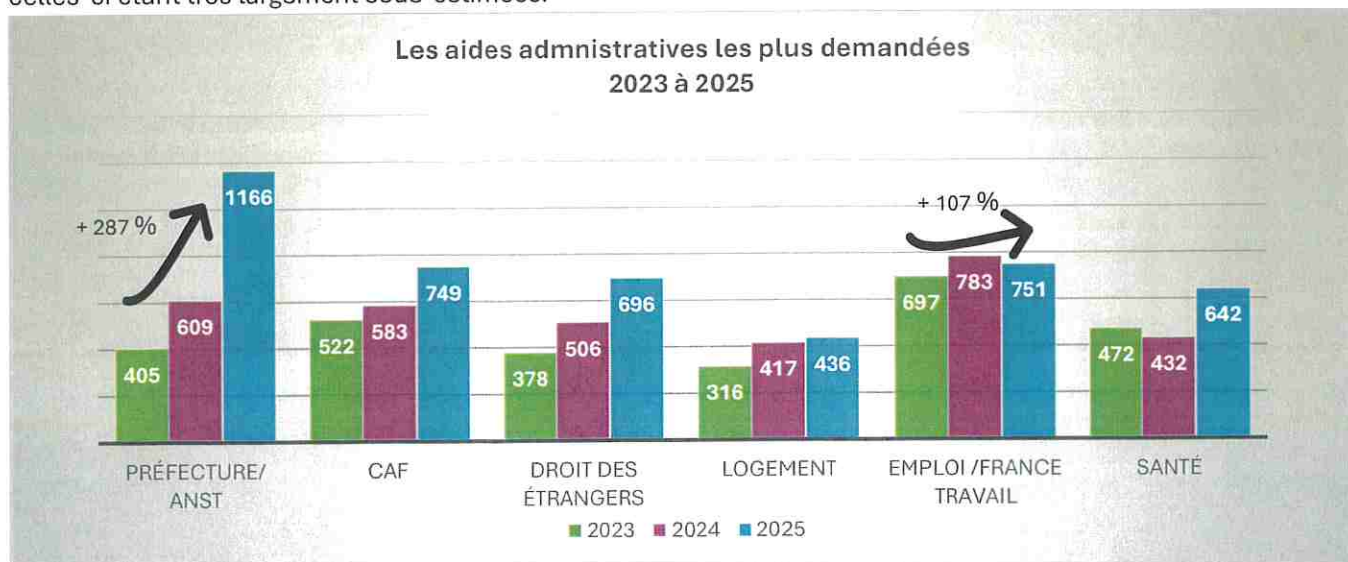
1- Fréquentation / adhésions

a. Accueil



⚠ En 2024, le centre social a connu une année marquée par le déménagement ainsi que par l'absence de la responsable de l'accueil, en arrêt maladie pendant près de trois mois. Durant cette période, les agents ont assuré la continuité du service d'accueil. Toutefois, le recensement des publics n'a pas été renseigné de manière homogène par l'ensemble de l'équipe.

Par conséquent, les données de fréquentation pour l'année 2024 doivent être interprétées avec prudence, celles-ci étant très largement sous-estimées.



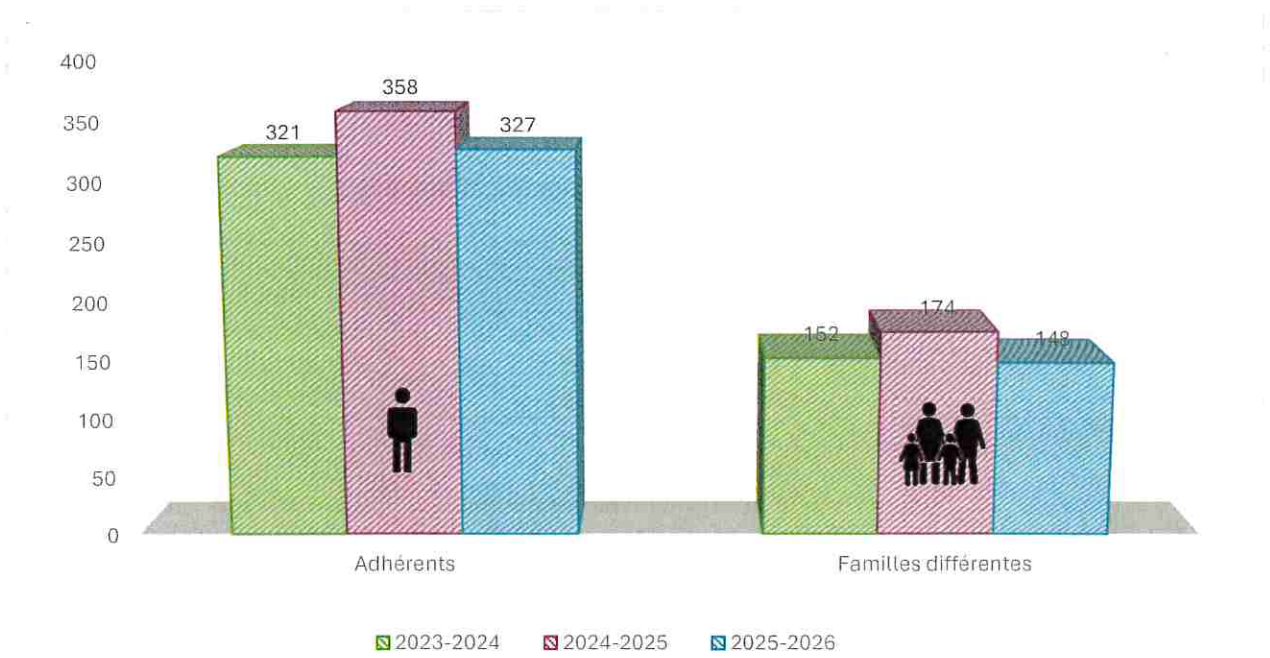
Ces chiffres mettent en évidence l'impact direct des politiques de dématérialisation sur l'activité du centre social. Ils illustrent notamment les difficultés rencontrées par des publics particulièrement exposés à la fracture numérique, dans un contexte de réduction des accueils physiques au sein des institutions. On observe ainsi une augmentation continue des sollicitations, avec des hausses comprises entre +107 % et +287 % entre 2023 et 2025 pour les évolutions les plus marquées. La comparaison avec les données du précédent projet social accentue encore ce constat. Les progressions apparaissent alors particulièrement significatives, pouvant atteindre jusqu'à +1022 %. À titre d'exemple, les demandes liées à la préfecture et à l'ANTS sont passées de 117 en 2021 à 1 166 en 2025.

Evolution des moyens humains dédiés à l'accueil du Centre social :

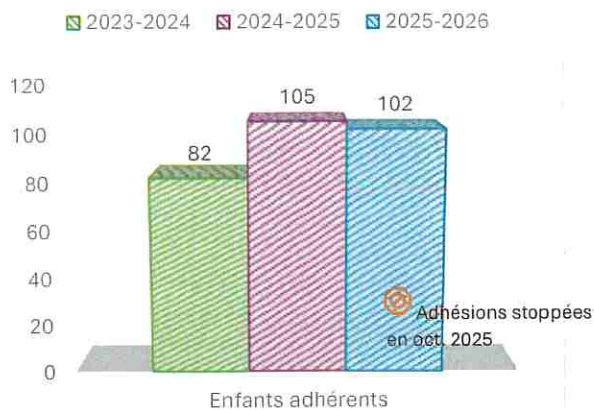
2016-2019	2019-2023	2023-2026	Evolution
1 responsable de l'accueil	1 responsable de l'accueil	1 responsable de l'accueil 1 vacataire 15h30 par semaine	En 2026 nous avons obtenu 2 ETP : 1 responsable de l'accueil 1 agent d'accueil

b. Adhésions

⚠ Pour l'année 2025-2026, en raison des difficultés rencontrées liées à une affluence toujours croissante et à des moyens restés constants, nous avons été contraints de suspendre les adhésions :
- du secteur enfance en octobre 2025,
- puis celles du secteur familles en décembre 2025.

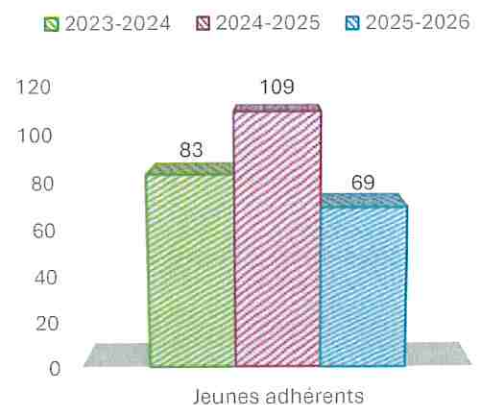


SECTEUR ENFANCE



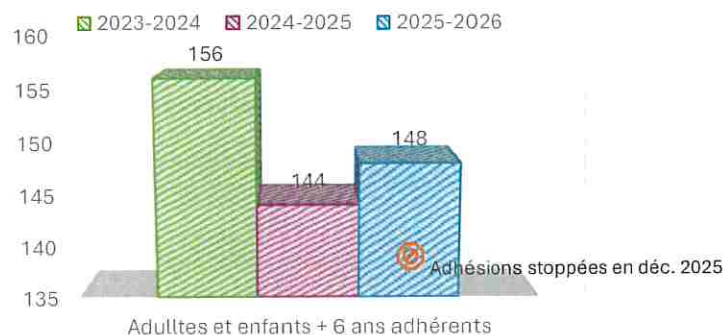
Pour un ACM pouvant accueillir maximum 48 enfants

SECTEUR JEUNESSE



Pour un ACM pouvant accueillir maximum 36 jeunes

SECTEUR ADULTES/FAMILLES



Moyens humains sur les temps d'animations concernées par les adhésions :

Projet social	Secteur familles	Secteur jeunesse	Secteur enfance
2016-2019	1 référente famille 1 animatrice vacataire	1 responsable 2 anims vacataires ACM max 24 jeunes	1 responsable 3 anims vacataires ACM max 36 enfants
2019-2023	1 référente famille	1 responsable 3 anims vacataires Passage d'un ACM pouvant accueillir 24 jeunes à 36 jeunes	1 responsable 2 anims permanents 2 anims vacataires Passage d'un ACM pouvant accueillir 36 enfants à 48 enfants
2023-2026	1 référente famille 1 anim 0.3 ETP	1 responsable 2 anims vacataires ACM max 36 enfants	1 responsable 2 anims permanents 1 anims vacataires ACM max 48 enfants
Evolutions	Augmentation d'un poste à 0.3 ETP entre les 2 derniers projets mais ce poste était présent lors du 1 ^{er} projet.	Baisse d'1 animateur vacataire sur le dernier projet social, intégration du responsable dans le taux d'encadrement	Baisse d'1 animateur vacataire sur le dernier projet social intégration du responsable dans le taux d'encadrement

B. EVALUATION INTERNE DE L'EQUIPE DU CENTRE SOCIAL

Méthode utilisée : Les 3 sphères

L'évaluation interne réalisée avec l'équipe met en évidence un **fort engagement professionnel des agents**, une **bonne dynamique de travail collective** et un **centre social identifié comme lieu ressource** par les habitants et les partenaires, avec une **fréquentation en constante augmentation**. Toutefois, cette évolution s'accompagne de **tensions organisationnelles et de conditions de travail plus exigeantes**, liées notamment à l'augmentation des publics accueillis, à la gestion des flux dans les locaux et à des moyens humains contraints. Plusieurs points de vigilance ont été identifiés :

- **Augmentation importante de la fréquentation** du centre et sur-sollicitation des agents ;
- **Organisation des équipes sous tension** (absences, baisse d'heures de vacataires, turn-over dans certains secteurs) ;
- **Gestion des flux et des espaces parfois difficile** dans le bâtiment ;
- **Problèmes techniques persistants** dans les locaux, impactant les conditions de travail ;
- **Sentiment d'usure professionnelle** exprimé par une partie de l'équipe.

Malgré ce contexte, l'équipe reste mobilisée et attachée à la qualité du service rendu aux habitants.

Priorités d'amélioration identifiées :



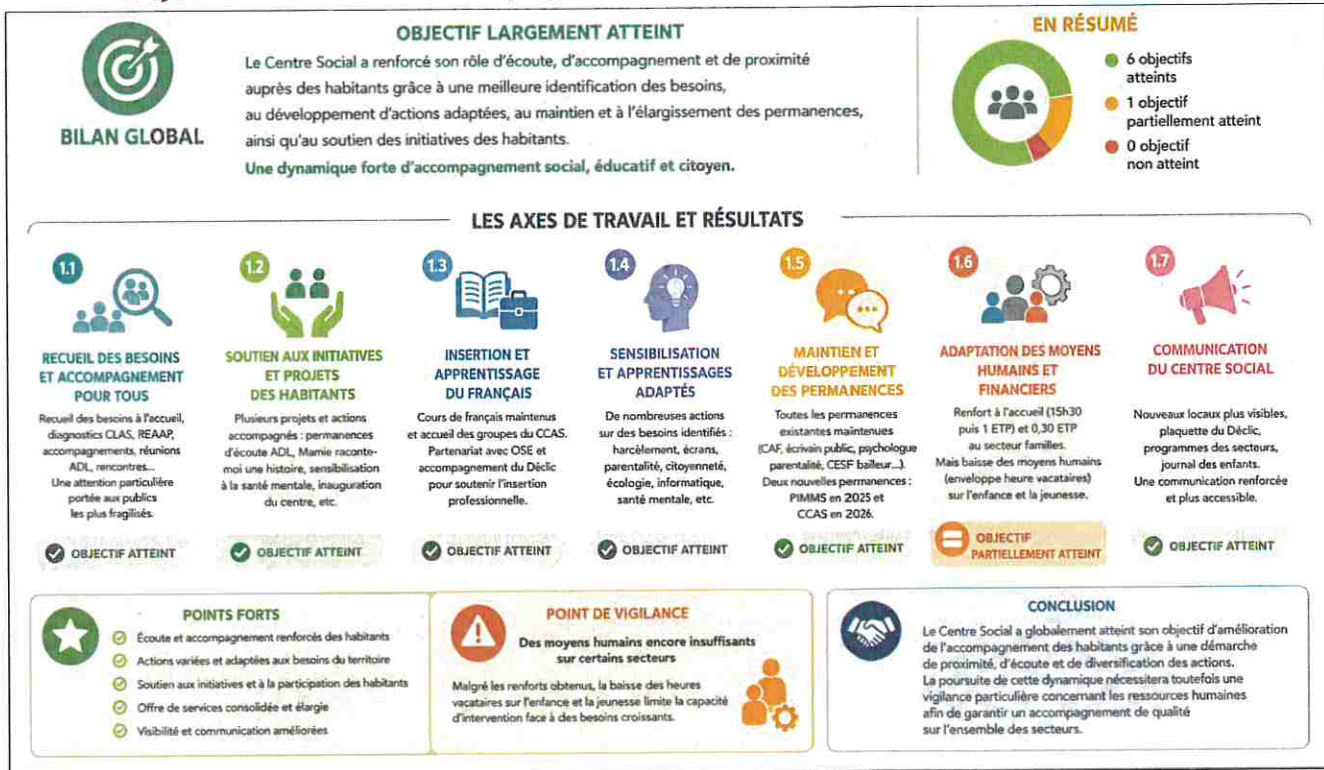
G- L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Sur le projet social 2023-2026 nous pouvons évaluer :

Objectifs atteints	Objectifs partiellement atteints	Objectifs non atteints
77%	16%	7%

AXE 1 : Le Centre Social lieu ressource et d'accompagnement pour les habitants

Objectif : Améliorer l'accompagnement individuel et/ou collectif des habitants



Objectif : Développer, améliorer et entretenir le partenariat



AXE 2 : Le Centre Social lieu d'animation de la vie sociale et de liens sociaux

Objectif : Développer les liens sociaux



Objectif : Développer et améliorer l'animation de la vie sociale

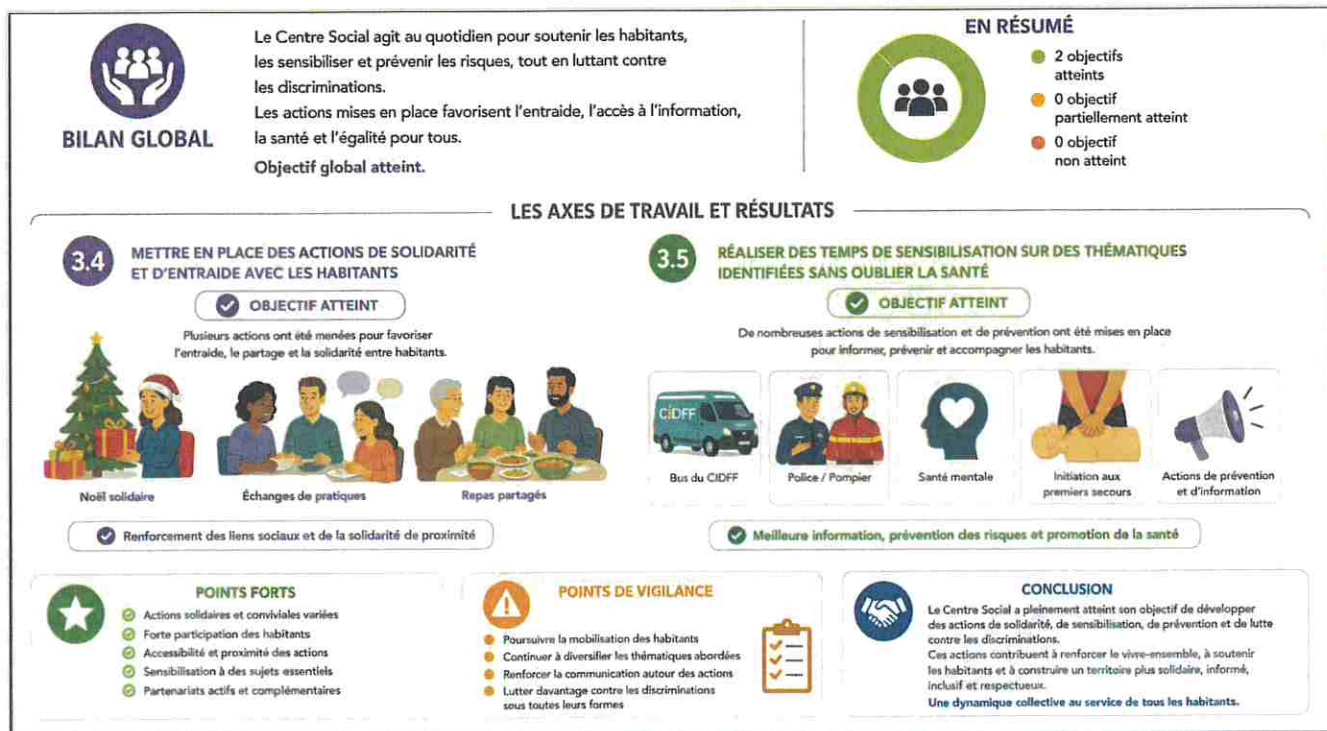


AXE 3 : Le Centre Social lieu de promotion des valeurs citoyennes

Objectif : Développer l'implication et la participation des acteurs dans la vie et les actions du Centre Social



Objectif : Développer des actions de solidarité, sensibilisation, prévention et lutter contre les discriminations



Le Centre Social lieu d'accompagnement et de soutien aux familles

Objectif : Développer les liens familiaux



Objectif : Soutenir et aider la parentalité



AXE 5 : Le Centre Social nouveaux locaux (horizon 2024)

AXE SPECIFIQUE AU DEMENAGEMENT

Objectif : Accompagner le déménagement auprès des différents acteurs



Objectif : Adapter nos moyens aux besoins des services du Centre Social



Les besoins exprimés des acteurs :

1. Familles / éducation <i>S'orienter vers un accompagnement plus global des familles (petite enfance, enfants, jeunes, parents) sans oublier les étudiants.</i> - Besoin d'un accompagnement éducatif renforcé (soutien scolaire, orientation, réussite) - Difficultés dans la relation parents-enfants et besoin de soutien à la parentalité - Manque de lieux et temps adaptés pour les jeunes et surtout les étudiants (révisions scolaires) - Besoin de soutien psychologique (jeunes et parents) - Attente de temps d'échange entre parents (isolement, partage d'expériences) - Sensibilisation à la santé et à l'alimentation	2. Insertion sociale et accès aux droits <i>Aller vers un accompagnement plus accessible, inclusif et renforcé sur les freins à l'emploi et l'accès aux droits.</i> - Difficultés d'accès aux droits et démarches administratives (délais, complexité) - Besoin accru d'accompagnement vers l'emploi (CV, orientation, immersion, travailler sur les freins) - Manque de maîtrise des outils numériques - Barrière de la langue pour certains habitants - Besoin d'information et de compréhension des institutions - Attente d'actions sur la santé et le cadre de vie
3. Accès à la culture et aux loisirs <i>Aller vers une offre plus riche, diversifiée et accessible à tous, avec une forte dimension collective.</i> - Manque d'accès à des activités culturelles variées - Forte demande de sorties pour répondre à l'augmentation des demandes (familles, jeunes, intergénérationnels) - Besoin de découverte (culture, sport, etc.) - Attente de séjours et expériences enrichissantes - Nécessité de proposer des activités accessibles financièrement	4. Lien social et vie de quartier <i>Consolider un quartier plus solidaire, participatif et inclusif.</i> - Isolement de certains habitants (familles, nouveaux arrivants) - Besoin de renforcer les liens entre habitants - Manque de participation et mobilisation des parents, notamment autour du CLAS - Besoin d'une meilleure communication sur les actions existantes - Attente de temps collectifs et de débats

Nous notons des tendances transversales fortes :

- ✦ Aucune suppression d'actions → logique de continuité
- ✦ Renforcement global de l'accompagnement (éducatif, social, culturel)
- ✦ Montée en puissance de la volonté d'implication des habitants
- ✦ Besoin d'inclusion linguistique et sociale
- ✦ Importance du lien social et de la santé
- ✦ Forte demande d'activités culturelles et éducatives

E- PRIORISATION DES ACTIONS

Les habitants lors de la fête de quartier ont priorisé les actions :

1	Permanence pour l'emploi au Déclic
2	Plus de formations à l'outil informatique
3	Un espace de révision pour les étudiants en soirée
4	Renforcer les moyens pour les activités du secteur familles
5	Renforcer les moyens pour les activités des secteurs enfance et jeunesse
6	Actions de sensibilisation sur la santé
7	Initiations de découvertes artistiques, culturelles, sportives
8	Organiser des temps d'échanges entre habitants
9	Permanence culture du cœur
10	Être bénévole au centre social pour proposer de nouvelles actions

F- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation participative du projet social 2023-2026 fait apparaître un **bilan globalement positif**, avec **77 % des objectifs atteints**, **16 % partiellement atteints** et **7 % non atteints**. Elle confirme la pertinence des actions menées et la place du Centre socio-culturel Le Déclic comme **acteur de proximité reconnu par les habitants et les partenaires**.

L'évaluation met également en évidence une **augmentation importante de la fréquentation et des besoins**, qui s'accompagne de tensions sur les moyens humains, l'organisation et les conditions d'accueil. Ces éléments constituent des points de vigilance pour le prochain projet social.

Les échanges avec les habitants, les professionnels et les partenaires confirment la nécessité de **maintenir les actions qui répondent aux besoins du territoire tout en renforçant certaines réponses**, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, de l'emploi, de l'éducation, de la jeunesse, de la parentalité, de la santé et du lien social.

L'évaluation fait enfin ressortir l'importance de **poursuivre le développement de la participation des habitants et des partenariats**, en favorisant davantage la construction collective des projets.

Ainsi, le bilan du projet 2023-2026 conduit le Centre social à privilégier pour 2027 une **logique de consolidation et d'adaptation plutôt que de multiplication des actions**, en veillant à l'adéquation entre les besoins identifiés, les moyens disponibles et les capacités d'accueil. Ces enseignements constituent le point de départ des orientations du projet social 2027.



6 – PROJET SOCIAL 2027

A- LES ENJEUX

Toute la démarche de renouvellement du projet social nous permet d'avancer des constats et voici les enjeux qui en découlent :



B- LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL 2027

Axe n°1 : l'inclusion sociale

Objectif 1

Favoriser et faciliter l'accès aux droits

- ↳ **Soutenir et développer les permanences d'accès aux droits**
 - L'accueil de permanences spécialisées (Ecrivain public, PIMMS, CCAS, CAF - CESF, etc.)
 - L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et numériques
 - L'orientation vers les dispositifs et services adaptés
- ↳ **Réduire la fracture numérique et favoriser l'inclusion digitale de tous les publics**
 - La mise à disposition d'ordinateurs et d'un accès à Internet pour le public
 - L'organisation de formations et d'accompagnement du numérique
- ↳ **Faciliter les parcours des publics**
 - Le renforcement des liens entre structures, dans une logique de complémentarité (orientations, accompagnements, actions, projets)
 - Le développement et l'animation du réseau des partenaires locaux

Objectif 2

Accompagner l'insertion

- ↳ **Lever les freins à l'emploi et l'insertion sociale**
 - La mise en place de permanences des partenaires de l'emploi et l'insertion (OSE, France Travail, mission locale, PRIJ/O2R, etc.)
 - L'orientation vers les acteurs de l'insertion et de la formation
 - La mise en place d'ateliers d'apprentissage comme le français
- ↳ **Favoriser l'apprentissage, l'autonomie et le partage des savoirs auprès de tous les âges.**
 - La mise à disposition d'espaces de révision et de travail pour les étudiants
 - La mise en place des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (CLAS) pour les enfants, les jeunes et leurs parents
 - Organisation de temps d'échanges de savoirs et de pratiques entre publics

Axe n°2 : Liens sociaux et les solidarités (cohésion sociale)

Objectif 1

Favoriser le vivre-ensemble

- **Créer des temps conviviaux favorisant les rencontres entre habitants et les liens intergénérationnels**
 - L'organisation d'événements de quartier (fêtes, animations locales, etc.)
 - La mise en place de temps de débats et de groupes de parole
 - Des rencontres entre différentes générations et cultures
 - Des actions de sensibilisation sur la santé et de lutte contre les discriminations
- **Faciliter l'accès à la culture, en favorisant l'inclusion et l'autonomie des publics**
 - La mise en place de programmations par secteurs
 - Des permanences dédiées à l'accès à la culture (ex : Culture du Cœur)
 - Des initiations et découvertes artistiques, culturelles et sportives
 - L'autonomisation des publics, dans leurs pratiques de loisirs

Objectif 2

Promouvoir la citoyenneté active

- **Favoriser l'implication de tous les acteurs (habitants, partenaires) dans les actions et projets du centre social**
 - La valorisation des initiatives et compétences des habitants
 - Des démarches de co-construction avec les usagers
 - Le soutien à l'émergence de projets (notions de projet, co-construction)
 - L'association des partenaires aux projets et dynamiques du Centre (pilotage)
- **Renforcer et favoriser le bénévolat.**
 - L'accueil, l'accompagnement et la fidélisation des bénévoles
 - La valorisation des compétences et initiatives bénévoles
 - La formation des bénévoles

Axe n°3 : Accompagner et soutenir les familles

ACF



Tous ces objectifs de l'animation globale sont transversaux au projet spécifique en direction des familles qui est mis en place sur le Centre Social. **ACF**

Objectif 1

Soutenir la parentalité et les liens inter-intra familiaux

- ↳ Mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité et des espaces ressources
 - L'organisation d'ateliers de répit parental
 - La mise en place de groupes de parole et d'espaces d'écoute
 - La mobilisation des dispositifs (FNP, LAEP, CTG etc.)
 - La création d'espaces ressources pour informer et accompagner les familles
 - Le soutien aux initiatives favorisant le lien parents/enfants
 - La coordination des acteurs sur la parentalité
- ↳ Améliorer l'organisation de d'accueil du secteur familles
 - Le renforcement des moyens dédiés aux activités
 - La mutualisation de certaines actions avec l'Espace de Vie Sociale (EVS)
 - L'adaptation de l'offre aux besoins des habitants et nombre d'adhérents.

Objectif 2

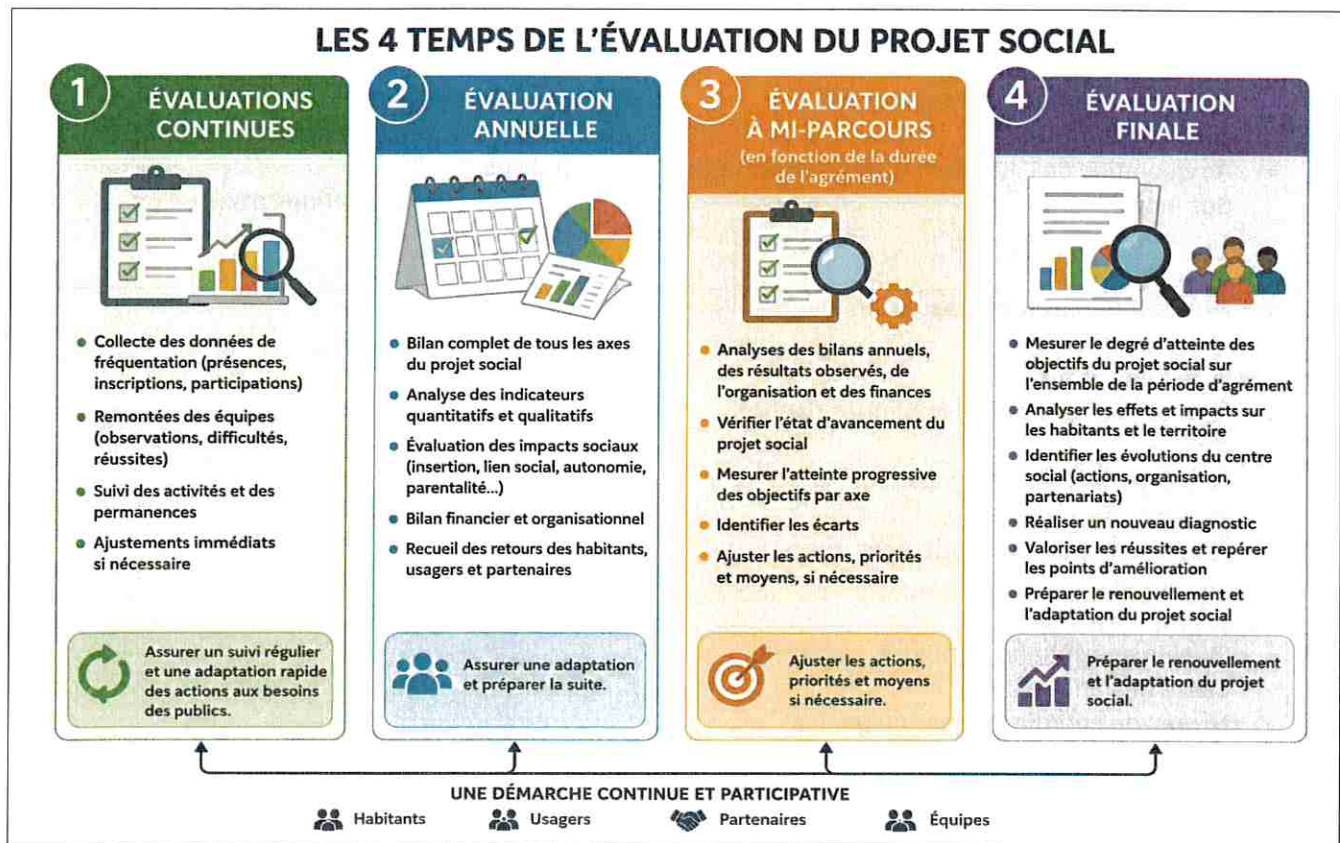
Soutenir l'enfance et la jeunesse

- ↳ Renforcer les projets avec les jeunes
 - La mise en place de projets adaptés aux besoins en impliquant les jeunes
 - L'accompagnement à l'autonomie et à la prise d'initiative
 - Le développement d'actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs (Accueil jeunes SDJES, CLAS, etc.)
- ↳ Développer des actions en direction des enfants
 - La mise en place d'activités éducatives, ludiques, culturelles et sportives
 - Le développement de projets favorisant la créativité, l'autonomie et la coopération
 - La proposition d'actions périscolaires et extrascolaires adaptées aux besoins des enfants et au nombre d'adhérents (Accueil collectif SDJES, CLAS, etc.)
- ↳ Améliorer l'organisation de d'accueil des secteurs
 - La résolution des soucis techniques du bâtiment
 - L'optimisation de l'organisation des activités et des temps d'accueil
 - Le renforcement des moyens dédiés aux actions enfance et jeunesse
 - L'adaptation de l'offre aux besoins du territoire et des adhérents.

0- LES MODALITES D'EVALUATION DU PROJET SOCIAL

L'évaluation des objectifs du projet social se fera sous 4 rythmes complémentaires en favorisant les modes participatifs :

1. **Évaluations continues** : Collectes des données de fréquentation (présences, inscriptions, participations), remontées des équipes (observations, difficultés, réussites), suivi des activités et des permanences, ajustements immédiats si nécessaire. Assurer un suivi régulier et une adaptation rapide des actions aux besoins des publics.
2. **Évaluation annuelle** : Bilan complet de tous les axes du projet social, analyse des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, évaluation des impacts sociaux (insertion, lien social, autonomie, parentalité...), bilan financier et organisationnel, recueil des retours des habitants, usagers et partenaires. Assurer une adaptation et préparer la suite.
3. **Évaluation à mi-parcours** : (en fonction de la durée de l'agrément) : Analyses des bilans annuels, des résultats observés, de l'organisation et des finances. Vérifier l'état d'avancement du projet social, mesurer l'atteinte progressive des objectifs par axe, identifier les écarts. Ajuster les actions, priorités et moyens, si nécessaire.
4. **Évaluation finale** : Mesurer le degré d'atteinte des objectifs du projet social sur l'ensemble de la période d'agrément, analyser les effets et impacts sur les habitants et le territoire, identifier les évolutions du centre social (actions, organisation, partenariats), réaliser un nouveau diagnostic, valoriser les réussites et repérer les points d'amélioration, préparer le renouvellement et l'adaptation du projet social.



L'évaluation sera construite autour de 3 dimensions :

- ♦ **Quantitative** : mesurer l'activité et les volumes
- ♦ **Qualitative** : analyser la qualité des actions et leurs effets pour les acteurs
- ♦ **Partenariale** : évaluer la coopération entre acteurs du territoire

Pour réaliser ces évaluations nous utilisons des outils comme :

- ★ **Outils quantitatifs** : Tableaux de bord d'activités (fréquentation, actions, permanences, ateliers), feuilles de présence / émargement, statistiques de fréquentation par public (enfants, jeunes, familles, etc.), suivi des fréquentations et accompagnements, suivi budgétaire des actions, etc.
- ★ **Outils qualitatifs** : Grilles d'observation des actions (participation, dynamique de groupe, autonomie...), bilans d'activités des animateurs/des partenaires, entretiens individuels ou collectifs, questionnaires de satisfaction, temps d'échanges après activité, bilans ludiques (smileys, colorvote, ..), réunions et leurs comptes-rendus, etc.

Axe 1 – L'insertion sociale

Axe 1 - Objectif n°1 : Favoriser et faciliter l'accès aux droits

1.1.1 Soutenir et développer les permanences d'accès aux droits Indicateurs quantitatifs : • Nombre de permanences d'accès aux droits organisées • Nombre de passages / usagers accueillis • Nombre de demandes orientées vers un partenaire Indicateurs qualitatifs : • Niveau de satisfaction des usagers • Accessibilité perçue des permanences (délais, proximité, compréhension) Indicateurs de résultats : • Amélioration de l'autonomie administrative des usagers	1.1.2 Réduire la fracture numérique et favoriser l'inclusion digitale de tous les publics Indicateurs quantitatifs : • Nombre d'utilisation des ordinateurs • Nombre d'ateliers numériques organisés • Nombre de personnes formées Indicateurs qualitatifs : • Niveau de progression des compétences numériques • Capacité à réaliser des démarches en autonomie Indicateurs de résultats : • Augmentation de l'autonomie numérique des publics • Réduction des situations d'exclusion numérique
1.1.3 Faciliter le parcours des publics Indicateurs quantitatifs : • Nombre de partenaires impliqués dans le réseau • Nombre de réunions / instances partenariales • Nombre de situations orientées entre structures Indicateurs qualitatifs : • Qualité des échanges (fluidité, réactivité, clarté des orientations) • Niveau de coordination perçu par les partenaires • Satisfaction des structures partenaires Indicateurs de résultats : • Amélioration des parcours usagers • Renforcement de la complémentarité des interventions	

Axe 1 – Objectif n° 2 : Favoriser et faciliter l'accès aux droits

1.2.1 Lever les freins à l'emploi et l'insertion Indicateurs quantitatifs : • Nombre de permanences et ateliers développés • Nombre de participants • Taux de remplissage des actions Indicateurs qualitatifs : • Satisfaction des usagers • Pertinence des orientations et des actions (retour partenaires / usagers) Indicateurs de résultats : • Autonomie des usagers • Évolution des situations des usagers	1.2.2 Favoriser l'apprentissage, l'autonomie et le partage des savoirs auprès de tous les âges. Indicateurs quantitatifs : • Nombre de créneaux étudiants ouverts • Nombre d'actions développées • Taux de fréquentation des actions • Nombre de participants • Nombre de familles impliquées Indicateurs qualitatifs : • Satisfaction des usagers • Implication des familles • Diversité des publics impliqués • Renforcement des liens avec les partenaires Indicateurs de résultats : • Amélioration de la motivation scolaire • Réduction du décrochage scolaire • Valoriser les compétences des habitants
--	---

Axe 2 – Liens sociaux et les solidarités (cohésion sociale)

Axe 2 - Objectif n°1 : Favoriser le vivre-ensemble et la mixité sociale

2.1.1 Créer des temps conviviaux favorisant les rencontres entre habitants et les liens intergénérationnels Indicateurs quantitatifs : • Nombre d'événements/actions organisés • Nombre de participants par événement • Diversité des publics • Nombre de bénévoles impliqués Indicateurs qualitatifs : • Niveau de satisfaction des habitants • Qualité de l'ambiance et des échanges • Implication des participants Indicateurs de résultats : • Renforcement des liens entre habitants • Augmentation de la participation aux actions collectives locales • Amélioration du dialogue social local • Renforcement de la solidarité intergénérationnelle • Amélioration de la connaissance des enjeux de santé et d'inclusion	2.1.2 Faciliter l'accès à la culture, en favorisant l'inclusion et l'autonomie des publics Indicateurs quantitatifs : • Nombre de permanences dédiées à l'accès à la culture organisées • Nombre de participants aux activités et permanences • Nombre d'activités développées Indicateurs qualitatifs : • Autonomie des participants • Satisfaction des participants • Participation des habitants Indicateurs de résultats : • Participation régulière et diversification des publics • Meilleure accessibilité aux offres culturelles, sportives et de loisirs • Renforcement de l'inclusion sociale • Implication croissante des publics dans la construction des actions et projets
---	---

Axe 2 - Objectif n°2 : Promouvoir la citoyenneté active

2.2.1 Favoriser l'implication de tous les acteurs (habitants, partenaires) dans les actions et projets du centre social

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'habitants impliqués dans les actions du centre
- Nombre de partenaires impliqués
- Nombre de projets co-construits ou accompagnés
- Nombre de réunions ou temps de concertation

Indicateurs qualitatifs :

- Niveau d'implication des habitants (limites)
- Qualité de la co-construction
- Satisfaction des participants et partenaires
- Reconnaissance des compétences des habitants

Indicateurs de résultats :

- Développement de la participation citoyenne
- Renforcement du pouvoir d'agir des habitants
- Amélioration de la dynamique partenariale

2.2.2 Renforcer et favoriser le bénévolat.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de bénévoles accueillis
- Nombre d'heures de bénévolat réalisées
- Taux de fidélisation des bénévoles
- Nombre d'actions portées ou co-portées par des bénévoles

Indicateurs qualitatifs :

- Qualité de l'accueil et de l'accompagnement des bénévoles
- Reconnaissance et valorisation des compétences
- Sentiment d'utilité et d'engagement des bénévoles

Indicateurs de résultats :

- Fidélisation des bénévoles dans la durée
- Développement de nouvelles initiatives bénévoles
- Renforcement de la dynamique associative locale

Axe 3 – Accompagner et soutenir les familles

Axe 3 - Objectif n°1 : Soutenir la parentalité et les liens inter-intra familiaux

3.1.1 Mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité et des espaces ressources

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'ateliers/projets organisés
- Nombre de participants
- Taux de fréquentation et régularité

Indicateurs qualitatifs :

- Niveau de satisfaction des participants
- Qualité des échanges entre parents

Indicateurs de résultats :

- Amélioration du bien-être parental
- Renforcement de la capacité à prendre du temps pour soi
- Diminution de l'isolement parental

3.1.2 Améliorer l'organisation de d'accueil du secteur familles

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'actions mutualisées (avec EVS)
- Montant du budget dédié aux actions familles
- Nombre d'activités réalisées grâce aux financements supplémentaires

Indicateurs qualitatifs :

- Possibilité aux adhérents d'accéder aux actions
- Satisfaction des équipes et des usagers
- Prise en compte des besoins exprimés par les familles

Indicateurs de résultats :

- Amélioration de la continuité et de la diversité des actions proposées
- Renforcement de la qualité globale des activités familles

3.2.1 Renforcer les projets avec les jeunes Indicateurs quantitatifs : • Nombre de projets proposés et réalisés par/avec les jeunes • Nombre de jeunes • Taux de participation et de régularité • Diversité des thématiques Indicateurs qualitatifs : • Niveau d'implication des jeunes dans la construction des projets • Satisfaction des jeunes et des familles • Qualité des activités proposées et de l'encadrement Indicateurs de résultats : • Renforcement de l'engagement des jeunes dans les actions • Meilleure adéquation entre offre et attentes des jeunes • Développement de l'engagement citoyen et collectif	3.2.2 Développer des actions en direction des enfants Indicateurs quantitatifs : • Nombre d'activités/projets • Nombre d'enfants participants • Taux de fréquentation et de régularité • Diversité des activités mises en place • Nombre d'encadrants adaptés Indicateurs qualitatifs : • Intérêt et engagement des enfants dans les activités • Adaptation des activités aux âges et niveaux • Satisfaction des enfants et des familles • Qualité de l'encadrement éducatif Indicateurs de résultats : • Développement de la curiosité et de l'ouverture culturelle • Meilleure stabilité et régularité des actions/projets proposées • Développement des compétences sociales et collaboratives
3.2.3 Améliorer l'organisation de d'accueil des secteurs Indicateurs quantitatifs : • Montant des financements dédiés aux secteurs enfance et jeunesse • Nombre d'actions financées ou renforcées • Nombre de soucis techniques résolus • Nombre d'incidents ou signalements liés aux locaux Indicateurs qualitatifs : • Pérennité des actions mises en place • Possibilité aux adhérents d'accéder aux actions • Adéquation des moyens avec les besoins du terrain • Avis des équipes sur les conditions de travail • Satisfaction des enfants, jeunes et familles Indicateurs de résultats : • Maintien ou développement de l'offre d'activités • Amélioration de la qualité globale des actions • Amélioration du sentiment de sécurité des publics et de l'équipe • Finalisation des travaux du nouvel équipement et mise aux normes, totale.	

D. LES CONDITIONS DE REUSSITE

Les conditions de réussite d'un projet social sont les éléments indispensables pour atteindre les objectifs fixés et avoir un impact positif durable sur les bénéficiaires.

1 DES MOYENS ADAPTÉS AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Adapter progressivement les moyens humains, financiers et matériels face à la hausse de la fréquentation et des demandes.



EXEMPLES

- Réorganiser et adapter les secteurs enfance, jeunesse et familles selon les besoins et les capacités d'accueil.
- Ajuster les budgets en fonction des priorités et des réalités du terrain.
- Rechercher activement de nouvelles subventions et financements.
- Optimiser l'organisation et les plannings pour mieux répartir les ressources.

2 DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL ADAPTÉES

Garantir des locaux sûrs, fonctionnels et agréables pour les habitants comme pour les professionnels.



EXEMPLES

- Finaliser les travaux et améliorer le confort (chauffage, ventilation, isolation...).
- Assurer la mise aux normes de l'équipement pour la sécurité de tous.
- Répondre aux besoins techniques prioritaires : électricité (puissance, prises, éclairage...).
- Aménager des espaces adaptés à chaque public et à chaque usage.

3 UNE PARTICIPATION DES HABITANTS ACCOMPAGNÉE

Développer une participation accessible à chacun, à chaque étape du projet.



EXEMPLES

- Consulter les habitants sur leurs besoins (questionnaires, temps d'échanges...).
- Associer les habitants à la construction d'actions ou à des projets spécifiques.
- Créer des espaces d'expression et valoriser l'engagement des habitants.
- Former, accompagner et soutenir les initiatives et projets portés par les habitants.

4 DES PARTENARIATS CONSOLIDÉS



Poursuivre et renforcer les coopérations pour apporter des réponses complémentaires aux besoins identifiés.

EXEMPLES

- Travailler avec les partenaires de l'accès aux droits, de l'emploi, du numérique, de la santé, de l'éducation et de la parentalité.
- Co-construire des projets communs et coordonner les interventions.
- Partager les informations et les ressources pour plus d'efficacité.

5 UN SUIVI RÉGULIER PERMETTANT D'AJUSTER LE PROJET



Observer, analyser et évaluer régulièrement pour adapter les actions et les moyens.

EXEMPLES

- Suivre les indicateurs (fréquentation, profils des publics, types de demandes...).
- Recueillir les retours des habitants, des équipes et des partenaires.
- Identifier rapidement les évolutions des besoins ou les difficultés (saturation d'une activité, besoin non couvert...).
- Ajuster les actions, les moyens et les objectifs si nécessaire.

★ EN RÉSUMÉ

Adapter les actions aux besoins, mais aussi les moyens aux ambitions du projet, pour garantir sa faisabilité et sa pérennité.



La mise en œuvre du projet social 2027 repose sur plusieurs conditions de réussite, directement issues des constats du diagnostic et de l'évaluation. **L'adaptation de l'organisation et des secteurs, l'amélioration des conditions d'accueil, la mobilisation de moyens adaptés, le développement de la participation des habitants et la consolidation des partenariats** constituent des leviers indispensables pour répondre aux besoins du territoire. Ces conditions doivent permettre au Centre social de préserver la qualité de ses actions, de s'adapter à l'évolution des demandes et de garantir la faisabilité et la pérennité du projet.

ZOOM sur la participation des Habitants :

Un travail collectif et co-construit sera engagé afin de définir un cadre sécurisant et propice à l'implication des habitants et des partenaires. Ce cadre permettra notamment de clarifier le rôle et les marges de manœuvre de chacun, de définir les modalités de participation et de préciser les responsabilités de chacun dans la construction et la mise en œuvre des projets.

- **Les modalités de participation** : informer, consulter, associer et décider ensemble.
- **Les niveaux d'implication** : contribution aux idées, participation aux actions, co-construction de projets, participation au pilotage du projet social et à son évaluation.
- **Les limites de l'implication** : prise en compte des contraintes réglementaires, budgétaires et calendaires, ainsi que des enjeux de représentativité des participants.

Information → Consultation → Concertation → Co-construction → Codécision

CONCLUSION

Le projet social 2027 du Centre socio-culturel Le Déclif s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières années, tout en tenant compte des évolutions du territoire. Le diagnostic partagé et l'évaluation du précédent projet social ont confirmé la place essentielle du Centre social comme lieu de proximité, d'écoute, d'accompagnement et d'animation de la vie sociale. Les résultats obtenus témoignent de l'engagement de l'ensemble des acteurs, ayant permis d'atteindre la majorité des objectifs fixés malgré un contexte de plus en plus contraint.

Afin de répondre aux orientations de la nouvelle circulaire de la CNAF et de renforcer les missions d'animation de la vie sociale, la Ville d'Osny fait évoluer son organisation. **Le poste de direction est recentré sur 1 ETP entièrement dédié au pilotage du projet social**, tandis que les missions de Politique de la Ville sont transférées à un chargé de mission transversal Politique de la Ville, Santé et Handicap.

Face à l'évolution des besoins des habitants, à la forte fréquentation du Centre social et aux contraintes de moyens, ce projet vise à consolider les actions engagées, renforcer les partenariats et développer la participation des habitants afin d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux réalités du territoire.

Dans cette dynamique, l'articulation avec l'EVS Nouvel'R constitue déjà un levier de complémentarité sur le territoire. Les actions communes engagées seront poursuivies et développées (sorties familles, REAAP, etc.), en renforçant lorsque cela est pertinent la mutualisation des moyens, le partage des compétences et la construction de projets communs. Cette coopération permettra de mieux prendre en compte les spécificités et les besoins de chaque territoire, de favoriser la complémentarité des interventions et d'apporter des réponses de proximité toujours plus adaptées aux habitants.

La réussite du projet reposera ainsi sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs et sur une dynamique de coopération renforcée, avec une ambition commune : renforcer le pouvoir d'agir des habitants, les solidarités et la cohésion sociale, en apportant à chaque territoire une réponse de proximité, complémentaire et adaptée.